

LA FEMME

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-22 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

LA FEMME

Textes compilés par le département de la recherche de la Maison Universelle de Justice

Table des matières

- I. Le concept de l'égalité
- II. Le rôle de l'éducation dans le développement de la femme.
- III. Application du principe d'égalité dans la vie familiale
- IV. La femme dans le monde
- V. Comment encourager le développement de la femme
- VI. Notes de la Maison de Justice et de l'éditeur
- VII. Bibliographie

I. LE CONCEPT DE L'EGALITE

Extraits des Ecrits de Bahà'u'llàh

1. Ô enfants des hommes ! Ignorez-vous pourquoi Nous vous avons tous créés de la même poussière ? Afin que personne ne se place au-dessus d'un autre. Gardez constamment présente en vos cœurs la manière dont vous fûtes créés. Puisque Nous vous avons tous créés de la même substance, il vous appartient d'être semblables, de ne former qu'une seule âme, de marcher d'un même pas, de manger pareillement et d'habiter le même sol, afin que du tréfonds de votre être, par vos œuvres et vos actions, les signes de l'unité et l'essence du détachement puissent être rendus manifestes. Tel est le conseil que je vous adresse. O assemblée de lumière, tenez compte de ce conseil afin d'obtenir le fruit de sainteté de l'arbre de gloire merveilleuse. (" Paroles cachées " - M.E.B. édition 1977 - page 19.)

2. Elevé, immensément élevé est celui qui a supprimé les différences pour établir l'harmonie. Glorifié, infiniment glorifié est celui qui a mis fin aux discordes et affirmé la solidarité et l'unité. Loué soit Dieu, la plume du Très-Elevé a supprimé les distinctions parmi ses serviteurs et ses servantes et, par ses faveurs constantes et sa miséricorde enveloppante, Il a conféré un rang et une position similaire, de même niveau, pour chacun. Il a brisé l'échine des vaines imaginations par l'épée de la parole, écarté les périls des affabulations par la force persuasive de sa puissance. (Extrait d'une tablette non encore traduite.)

3. Ô ma servante ! Ma feuille ! Cet Opprimé a entendu ton appel et ce qui a été murmuré par ta voix intérieure et extérieure pour louer ton

Seigneur. Par la justice de Dieu ! Ce que possèdent les peuples, tous les trésors de la terre, dont sont maîtres les rois et dirigeants, ne sont en rien comparables à une ode à sa louange. Le Seigneur du royaume en témoigne en cette époque glorieuse. Et au bruit des gémissements et des lamentations, nous répondons par une tablette qui retentit entre ciel et terre. Cette tablette fait mention de toi en termes d'immortalité, adressée à ton intention en récompense pour ta chaleureuse fidélité à son service, à sa mémoire et à sa louange. Et Il fit que les paroles prononcées par ta bouche soient une marque de sa confiance envers toi. Il est en vérité le Bienfaiteur, le Très-Généreux.

Si tu prêtais sincèrement l'oreille à ce qui a été révélé à ton intention par ma plume suprême, tu prendrais ton essor sur les ailes de l'empressement en direction du ciel de l'amour du Seigneur de l'alliance, répétant en chacun des jours de ta vie "Je te rends grâce, ô toi le Désir du monde ; sois loué, ô toi le Bien-Aimé du peuple de compréhension. Puisse toute existence devenir une offrande en ta faveur, et que ce qui est passé et sera à venir constituent une rançon pour ta parole, ô toi le plus opprimé parmi les peuples d'inimitié, ô toi dont l'étreinte est les rênes de tous ceux qui sont au ciel et sur la terre..."

En ce jour, la main de la grâce divine a chassé tout particularisme. Les serviteurs et les servantes de Dieu sont semblables. Bénie est la femme qui a atteint ce qui a été décrété par Dieu, animée comme une feuille d'arbre au gré des brises de sa volonté. Grande est cette faveur et élevée cette situation. Les grâces et les bénédictions y sont constantes et tangibles. Qui parviendrait jamais à exprimer assez de gratitude pour ses bénédictions successives et ses continues faveurs ?

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

4. Par ma vie, les noms de celles qui se consacrent à Dieu sont enregistrés par la plume du Très-Haut dans le livre pourpre. Elles surpassent déjà les hommes au regard de Dieu. Nombreux sont les chevaliers et les héros qui, dans l'action, furent privés du Véritable et n'ont pas su le reconnaître ; mais toi tu y es parvenue, acquérant ainsi ta plénitude.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

5. Il est celui qui perçoit tout depuis l'horizon du ciel de la connaissance. Ô ma servante, toi ma feuille ! En vérité, la plume du Très-Elevé a rendu témoignage de ta reconnaissance à son égard, de ton amour pour Lui et de ton orientation vers l'antique Messenger, en ce jour où le monde le rejeta sauf les êtres choisis par Dieu, le Très-Elevé.

Il convient que tu te sois ainsi parée de l'ornement de l'amour divin, rendue capable de faire mention de Lui et de prononcer sa louange.

La grâce divine, dans sa totalité, se trouve sous la puissante emprise de Dieu, glorifié soit-Il. Il confère sa grâce selon sa volonté. Combien d'hommes n'ont-ils pas été considérés comme de célèbres élus, dépositaires des mystères célestes ! Et cependant lorsque la moindre épreuve vint à surgir, ils s'y opposèrent au point qu'ils affligèrent et firent entrer le royaume céleste en lamentation. Par les bénédictions du

Seigneur, en sa grâce infinie, toi tu as eu accès au secret caché et à ce trésor bien gardé. Au nom du Seigneur, préserve bien ce rang élevé et mets-le à l'abri des convoitises des traîtres. Que la gloire qui luit à l'horizon de mon royaume te soit dévolue ainsi qu'à chacune de celles qui ont atteint les lumières du trône sublime.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

6. Nous supplions Dieu d'aider toutes les feuilles à atteindre la compréhension de l'Arbre et de ne point s'écarter de l'océan de sa générosité. En ce jour, aucune considération n'est accordée à la pauvreté ou à la richesse, à la noblesse et la lignée, à la faiblesse ou à la puissance. Quiconque reconnaît le Bien-Aimé sans pareil est possesseur de la véritable richesse et accède à un rang divin. En ce jour, à la cour de la Vérité unique, la reine du monde et toutes ses semblables ne valent pas plus qu'un grain de sénevé ; bien qu'elle puisse parler au nom de Dieu, que chaque jour elle dépense une grande part de ses richesses terrestres pour le développement de sa nation, elle reste cependant privée de la perception du soleil de sa Manifestation, séparée du Véritable, à la recherche duquel elle voulait s'engager.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

7. Du haut de l'horizon Il brille, ô ma servante ! A travers les âges et les siècles, bien des hommes ont aspiré à la révélation divine et cependant, lorsque son éclat se mit à luire à l'horizon du monde, tous, à part quelques-uns d'entre eux, s'en détournèrent. Quiconque parmi les servantes a reconnu le Seigneur de tous les noms est enregistrée dans le livre, tout comme les hommes, (1) par la plume du Très-Haut. Offre ta louange au Bien-Aimé du monde pour avoir été aidée à reconnaître le jour du printemps de ses signes et celui du Révéléateur de sa gloire. Ceci est une grâce, une grande faveur bénéfique. Préserve-la au nom du Véritable.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

Extraits des écrits et paroles d'Abdu'l-Bahà

8. Depuis l'apparition de l'existence jusqu'au jour promis, les hommes ont détenu, sous tous rapports, la supériorité sur les femmes. Il est écrit dans le Qur'ân : "Les hommes ont la supériorité sur les femmes." Mais en cette étonnante dispensation, les révélations suprêmes du Seigneur glorieux devinrent la cause de réalisations tangibles parmi les femmes. Certaines se levèrent et surpassèrent les hommes dans le domaine de la connaissance. Elles se levèrent avec tant d'amour et de spiritualité, qu'elles devinrent, partout dans le monde, propagatrices d'abondantes récompenses ; et par leur pureté, leur sainteté et leurs dons de l'esprit, nombreuses furent celles qui atteignirent le rivage de l'unité. Elles devinrent des flambeaux de direction pour les égarés dans les ornières de la perte, elles enflammèrent les découragés de ce bas-monde par l'étincelle de l'amour du Seigneur. Ceci est la grâce spécifique de cet âge étonnant, qui a donné la force au sexe le plus faible et concédé le pouvoir masculin aux femmes.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

9. Ô servante de Dieu ! En cette merveilleuse dispensation en laquelle la Beauté antique et la Lumière manifeste - puisse mon esprit être sacrifié pour ses bien-aimés - se sont levées à l'horizon des anciennes espérances, les femmes ont acquis certaines aptitudes masculines en renforçant leur persévérance dans la cause de Dieu, révélant un héroïsme et une puissance égale à celle d'hommes intrépides. Elles ont envahi l'arène de la connaissance mystique et brandi la bannière aux sommets de la certitude. Toi aussi, tu dois fournir un grand effort et faire preuve d'un courage suprême. Efforce-toi d'apprécier la douceur d'une distinction céleste, car la douce senteur de l'amour divin persistera jusqu'à la fin qui n'a pas de fin. (Extrait d'une tablette non encore traduite.)

10. Ô servante de Dieu ! Rends grâce au Seigneur car tu es la première croyante parmi ta race (2) à s'être engagée à répandre les brises et les parfums suaves et qui s'est levée pour éclairer les autres. J'espère que par les grâces divines et les faveurs de la beauté d'Abhà ton expression pourra être illuminée, ton caractère plaisant et sa fragrance diffusée, que tes yeux puissent être pénétrants, ton oreille attentive, ta langue éloquente, ton cœur rempli de suprêmes pensées heureuses, ton âme rafraîchie par les divines senteurs, afin que tu puisses te lever parmi les tiens, les éclairer et veiller personnellement à l'édification de la population. Bien que la pupille de l'œil soit noire, elle est la source de la lumière. Il en sera de même pour toi. C'est le caractère qui doit briller et non l'apparence, aussi répète en toute certitude et suprême confiance : "O Dieu ! Fais de moi une lumière rayonnante, un luminaire radieux et une étoile brillante, afin que je puisse illuminer les cœurs par les rayons éclatants du royaume d'Abhà !... (Extrait d'une tablette non encore traduite.)

11. La constitution d'une assemblée de femmes pour la promotion du savoir est tout à fait acceptable, mais les discussions doivent être limitées à des sujets traitant de l'éducation.

Ceci devrait être fait de telle manière que, jour après jour, les différences disparaissent complètement et non pas, Dieu m'en préserve, que cela se termine en discussion entre hommes et femmes. Quant au port du voile, rien ne devrait être fait contrairement à la sagesse.

En tant qu'individus, les femmes, aujourd'hui, devraient suivre une ligne de conduite qui sera la cause de la gloire éternelle de toutes les femmes, de telle sorte qu'elles soient toutes éclairées. Et ceci est réalisé par des réunions où l'on apprend la manière d'enseigner, où l'on récite des versets, où l'on offre ses suppliques au royaume de Dieu et où l'on procède à l'éducation des filles. Méditez sur la façon d'enseigner de Jinàb-i-Tàhirih. Elle était sereine et pour cette raison, elle était resplendissante.

Afin qu'il soit rayonnant, le monde des femmes devrait être spirituel et non politique. Les femmes d'autres nations sont toutes occupées par des sujets politiques. A quoi cela sert-il, et quels en sont les fruits ? Autant que possible, vous devriez vous occuper de sujets spirituels qui contribueront à l'exaltation de la parole de Dieu et à la diffusion de ses parfums ! Votre

comportement devrait conduire à l'harmonie et à l'union de tous. (3)

Je m'efforce, avec l'appui et l'assistance de Bahà'u'llàh, d'améliorer le monde des servantes, de telle sorte que tous seront étonnés. Ce progrès doit s'accomplir dans une perspective de spiritualité, de vertus, de perfections humaines et de connaissance divine. En Amérique, qui est le berceau de la libération de la femme, celles-ci sont encore exclues des institutions politiques parce qu'elles se chamaillent... Vous devez être calmes et sereines pour que le travail se poursuive avec sagesse, sinon le chaos serait tel que vous abandonneriez tout et que vous vous enfuiriez. "En une nuit, ce nouveau-né franchit le chemin qui se parcourt en cent ans." En bref, vous devriez vous occuper maintenant de sujets purement spirituels et ne pas vous quereller avec les hommes.

Avec tact, 'Abdu'l-Bahà prendra les mesures appropriées. Soyez-en sûres. A la longue vous vous exclamerez : "Ceci était vraiment la suprême sagesse !" Je vous en conjure, supprimez cette rivalité entre hommes et femmes... Isolément, personne n'arrive à rien. 'Abdu'l-Bahà doit être très satisfait et vous assistera.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

12. Sache, ô servante, sache qu'au regard de Bahà, il est tenu compte des femmes aussi bien que des hommes, et que Dieu a créé toute l'humanité à sa propre image et à sa ressemblance. C'est-à-dire que femmes et hommes sont, les uns comme les autres, les révélateurs de ses noms et attributs et, au point de vue spirituel, il n'y a aucune différence entre eux. Quiconque se rapproche de Dieu sera le plus favorisé, que ce soit une femme ou un homme. Combien de servantes ardentes et dévouées ont, dans l'ombre protectrice de Bahà, prouvé leur supériorité et surpassé les hommes les plus réputés de la terre.

La Maison de Justice cependant, et cela conformément au texte explicite de la loi de Dieu, est réservée aux hommes. (4) Ceci par la sagesse du Seigneur Dieu, qui sera bientôt rendue aussi clairement manifeste que le soleil à son zénith

(" Sélections des écrits d'Abdu'l-Bahà " - M.E.B. édition 1983 - page 79.)

13. Et parmi les enseignements de Bahà'u'llàh, il y a l'égalité de l'homme et de la femme. L'humanité a deux ailes, la masculine et la féminine. Un oiseau ne peut voler que si ses deux ailes sont également développées. Si une aile restait affaiblie, le vol serait impossible. La réussite et la prospérité ne seront atteintes que lorsque l'univers de la femme égalera celui de l'homme dans l'acquisition de vertus et de perfections.

(" Sélections des écrits d'Abdu'l-Bahà " - M.E.B. édition 1983 - page)

14. Puisque ce siècle est celui de la lumière, il est évident que le Soleil de Réalité, le Verbe, s'est révélé à toute l'humanité. L'une des potentialités cachées du règne humain était l'aptitude ou la capacité de la femme. Par les rayons éclatants de l'illumination divine, la capacité de la femme en cet âge a été tellement éveillée et est devenue si manifeste que l'égalité de l'homme et de la femme est un fait établi...

En ce jour, l'homme doit rechercher la réalité impartialement et sans préjugé, afin d'arriver à la connaissance véritable et à de justes conclusions. Qu'est-ce alors qui constitue l'inégalité entre l'homme et la femme ? Tous deux sont humains. Chacun est le complément de l'autre quant au pouvoir et à la fonction. Tout au plus il y a ceci : on a refusé à la femme les opportunités dont l'homme profite depuis longtemps et spécialement le privilège de l'éducation...

La vérité c'est que toute l'espèce humaine est formée de et de serviteurs d'un seul Dieu et que dans son appréciation, tous sont humains. "Homme" est un terme générique qui s'applique à toute l'humanité. L'énoncé biblique "Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance" ne veut pas dire que la femme n'était pas créée. L' "image" et la "ressemblance" de Dieu s'appliquent tout autant à elle. En persan et en arabe, il existe deux mots distincts pour traduire "homme" ; l'un signifie l'homme et la femme collectivement, l'autre distinguant l'homme en tant que mâle, de la femme en tant que femelle. Le premier mot et son pronom sont génériques et collectifs, l'autre est restreint au mâle. Il en est de même en hébreu.

Accepter et observer une distinction que Dieu n'avait pas prévue dans la création, c'est de l'ignorance et de la superstition...

J'ai l'espoir que la bannière de l'égalité sera levée sur les cinq continents, là où elle n'est pas encore pleinement reconnue et établie. Dans ce monde éclairé qu'est l'Occident, la femme a progressé à un point incommensurable au-delà de la femme d'Orient. Et que l'on sache une fois de plus que jusqu'à ce que la femme et l'homme soient reconnus égaux et réalisent l'unité, le progrès social et politique, ici ou partout ailleurs, ne sera pas possible. Car le monde de l'humanité consiste en deux parties ou deux membres ; l'une est la femme, l'autre est l'homme. Jusqu'à ce que ces deux membres soient égaux en force, l'unité de l'humanité ne peut être établie, et le bonheur et la félicité du genre humain ne seront pas une réalité. S'il plaît à Dieu, il en sera ainsi.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, pp. 74-77.)

15. L'humanité se trouve aujourd'hui confrontée à des questions de la plus haute importance, et qui sont particulières à ce siècle radieux...

L'une de ces questions a trait aux droits de la femme et à son égalité avec l'homme. Dans le passé, on soutenait pour vrai que la femme et l'homme n'étaient pas égaux ; on considérait la femme comme inférieure à l'homme, même au point de vue de son anatomie et de sa création. Elle était spécifiquement regardée comme inférieure en intelligence, et l'idée qu'elle n'était pas admissible dans l'arène des affaires importantes prévalait universellement.

Dans certains pays, l'homme allait aussi loin que de croire et d'enseigner que la femme appartenait à une sphère inférieure à celle de l'humain. Mais dans ce siècle, qui est le siècle de la lumière et de la révélation des mystères, Dieu prouve, à la satisfaction de l'humanité, que tout cela est erreur et ignorance ; pour mieux dire, il est bien établi que l'homme et la femme, en tant que parties composites de l'humanité, sont co-égaux et

qu'aucune différence d'appréciation n'est admissible car tous sont humains. Les conditions des siècles passés étaient dues au manque de possibilités pour la femme. On lui refusait le droit et le privilège de l'éducation et on la laissait dans son état de non-développement. Naturellement, ne le pouvant pas, elle n'a pas progressé. En réalité, Dieu a créé tout le genre humain et, aux yeux de Dieu, il n'y a pas de distinction entre masculin et féminin. Celui dont le cœur est pur est acceptable à sa vue, que ce soit un homme ou une femme. Dieu ne demande pas "Es-tu femme ou es-tu homme ?" Il juge les actions humaines ! Si elles sont acceptables au seuil du Glorieux, l'homme et la femme seront également accrédités et récompensés.
(" The Promulgation of Universal Peace " ; 1982 US édition, p. 133.)

16. Le monde de l'humanité est composé de deux facteurs : masculin et féminin. Chacun est le complément de l'autre. Par conséquent, si l'un est défectueux, l'autre sera nécessairement incomplet et la perfection ne pourra être atteinte. Le corps humain possède une main droite et une main gauche, fonctionnellement égales en service et en gestion. Si l'une ou l'autre s'avère défectueuse, le défaut s'étendra naturellement à l'autre en portant atteinte à la perfection de l'ensemble ; car l'accomplissement n'est pas normal à moins que toutes deux soient parfaites. Si nous disons qu'une main est déficiente, nous prouvons l'inaptitude et l'incapacité de l'autre ; car avec une seule main il n'y a pas de plein accomplissement. Tout comme l'accomplissement physique est complet avec deux mains, ainsi l'homme et la femme, les deux facteurs du corps social, doivent être parfaits. Il n'est pas naturel que l'un ou l'autre demeure non développé ; et jusqu'à ce que les deux soient rendus parfaits, le bonheur du monde humain ne sera pas réalisé.
(" The Promulgation of Universal Peace " , 1982 US édition p. 134.)

17. Le statut de la femme dans les temps anciens était déplorable car en Orient on croyait qu'il valait mieux que la femme ne sache ni lire ni écrire, de façon qu'elle ne puisse être informée des événements du monde. L'on considérait que la femme avait été créée pour élever les enfants et vaquer aux soins du ménage. Si elle suivait des cours éducatifs, ceci était jugé contraire à la chasteté ; ainsi, les femmes étaient prisonnières de la maison. Les maisons n'avaient pas de fenêtres ouvrant sur le monde extérieur. Bahà'u'llàh détruisit ces idées et proclama l'égalité de l'homme et de la femme. Il fit respecter la femme en ordonnant que toutes les femmes soient éduquées, qu'il n'y ait aucune différence entre l'éducation des deux sexes et que l'homme et la femme partagent les mêmes droits. Pour Dieu, il n'existe aucune distinction de sexe. Celui dont la pensée est pure, dont l'éducation est supérieure, dont les connaissances scientifiques sont éminentes, dont les actes de philanthropie prévalent, que ce soit un homme ou une femme, un Blanc ou une personne de couleur, celui-là a droit au plein droit et à l'estime ; il n'y a aucune sorte de différenciation.
(" The Promulgation of Universal Peace " , 1982 US. Edition, p. 166.)

18. L'absence de progrès et de compétence chez la femme a été attribuable à son manque d'éducation et d'opportunité. Si on lui avait accordé cette

égalité, il ne fait aucun doute qu'elle serait la contrepartie de l'homme en capacité et en habileté. Le bonheur de l'humanité sera réalisé quand les femmes et les hommes seront coordonnés et qu'ils progresseront en égalité, car chacun est le complément et le compagnon de l'autre.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, p. 182.)

19. Il établit l'égalité de l'homme et de la femme. Ceci est particulier aux enseignements de Bahà'u'llàh car toutes les autres religions ont placé l'homme au-dessus de la femme.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, p. 455.)

20. Sur terre, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. En matière religieuse et dans la société, leur rôle est d'une primordiale. Aussi longtemps qu'on empêchera les femmes de se réaliser selon leurs compétences, les hommes resteront incapables d'atteindre à la grandeur qui pourrait être la leur.

(" Causeries d'Abdu'l-Bahà à Paris ", M.E.B. édition 1971, p. 178)

21. En ce monde, le sexe féminin est traité comme s'il était inférieur, et des droits et privilèges égaux ne lui sont pas accordés. Cette situation n'est pas due à la nature mais bien à l'éducation. Dans la divine création, il n'existe pas de pareille différence. Aux yeux de Dieu, aucun sexe n'est supérieur à l'autre. Dès lors, pourquoi l'un des sexes affirme-t-il l'infériorité de l'autre, lui refusant droits et privilèges légitimes comme si cette interdiction émanait de Dieu.

Si les femmes recevaient les mêmes avantages pédagogiques que les hommes, la démonstration serait faite de leur égalité dans la capacité de s'instruire. A certains égards, la femme est supérieure à l'homme. Elle est plus tendre, plus réceptive, plus intuitive.

(" Causeries d'Abdu'l-Bahà à Paris ", M. E. B. édition 1971, p. 215.)

22. La justice divine exige que les droits des deux sexes soient également respectés puisque l'un n'est pas supérieur à l'autre aux yeux de Dieu. La dignité devant Dieu ne dépend pas du sexe mais de la pureté et de la luminosité du cœur. Les vertus humaines appartiennent également à chacun.

(" Causeries d'Abdu'l-Bahà à Paris ", M.E.B. édition 1971, pp. 216-217.)

23. Dans cette révélation de Bahà'u'llàh, les femmes sont les égales des hommes. Elles ne seront devancées en aucune circonstance. Leurs droits sont égaux en importance à ceux des hommes. Elles entreront dans toutes les branches administratives de la politique. (10) Dans tous les domaines, elles atteindront les niveaux les plus élevés et prendront part à toutes les affaires de ce monde. Soyez-en certaines. Ne regardez pas la situation présente ; dans un avenir proche, l'univers des femmes deviendra resplendissant et glorieux, parce que sa Sainteté Bahà'u'llàh l'a voulu ainsi !

Au moment des élections, le droit de vote est un droit inaliénable des femmes, et leur entrée dans tous les départements des activités humaines est un fait incontestable et irréversible. Personne ne peut l'empêcher ni le

retarder.

Il existe cependant des activités qui ne méritent pas que les femmes y participent. Par exemple, alors que la communauté prend des mesures défensives vigoureuses contre l'agression d'ennemis, les femmes sont exemptes d'engagements militaires. Ainsi, il se pourrait qu'à un certain moment, des tribus belliqueuses et sauvages attaquent le corps politique afin d'en massacrer les membres ; dans ces circonstances, il est nécessaire de se défendre, mais c'est aux hommes qu'il incombe d'organiser et d'exécuter les mesures défensives, et non aux femmes - parce que leur cœur est tendre et qu'elles ne peuvent supporter le spectacle horrible du carnage, même si c'était pour le bien de la défense. Les femmes sont exemptes de telles entreprises.

En ce qui concerne la constitution de la Maison de Justice, Bahà'u'llàh s'adresse aux hommes. Il dit : "O vous, hommes de la Maison de Justice !" Mais quand il s'agira d'élire ses membres, le droit de vote des femmes est incontestable.

Lorsque les femmes atteindront le stade ultime du progrès, alors, suivant les exigences du temps, du lieu et selon leurs grandes capacités, elles obtiendront des privilèges extraordinaires. Ayez confiance en ces paroles. Sa Sainteté Bahà'u'llàh a grandement renforcé la cause des femmes, et les droits et privilèges des femmes sont l'un des grands principes d'Abdu'l-Bahà. Soyez-en certaines !

Avant longtemps, le jour viendra où les hommes diront en s'adressant aux femmes : "Soyez bénies, soyez bénies. Vous êtes véritablement dignes de tous les dons. En vérité, vous méritez de parer vos têtes de la couronne de gloire éternelle car dans les sciences et les arts, en vertu et en perfections vous deviendrez l'égale de l'homme, quant à la tendresse et à la miséricorde, vous lui êtes supérieures." (" Paris Talks ", 1961 UK. édition, pp. 182-184. Nouvelle traduction.)

24. La femme d'Orient a progressé. Autrefois en Inde, en Perse et dans tout l'Orient, elle n'était pas considérée comme un être humain. Certaines tribus arabes comptaient les femmes dans le cheptel. Dans leur langage, le mot "femme" signifiait aussi "âne" et la richesse d'un homme se mesurait au nombre de bêtes de somme qu'il possédait. La pire insulte qu'on pouvait jeter à la face d'un homme était : "Toi, femme" !

Lorsque Bahà'u'llàh apparut, tout ceci changea. Il abolit l'idée de différences entre les sexes en les proclamant égaux dans tous les domaines. Autrefois, on considérait qu'il était plus sage que la femme ne sache ni lire ni écrire et qu'elle ne s'occupe que de besognes fastidieuses. Elle était très ignorante. Bahà'u'llàh déclare que l'éducation de la femme est plus importante que celle de l'homme. Même si le père est très instruit, lorsque la mère est ignorante, l'éducation de l'enfant laissera à désirer, parce que l'éducation commence au sein maternel. Un nourrisson est comme une branche encore tendre que le jardinier peut former à sa guise.

L'Orient a commencé à éduquer les femmes. Certaines, en Perse, ont été libérées par cette cause dont la justesse et l'éloquence ne peuvent être

réfutéés par ulamà. Plusieurs d'entre elles sont poètes. Elles sont vraiment courageuses.

J'espère un semblable progrès parmi les femmes d'Europe. Que chacune rayonne telle une lampe, qu'elles clament la proclamation du royaume, qu'elle soient vraiment les assistantes des hommes, qu'elles leur soient même supérieures, qu'elles soient versées dans les sciences, pour que le monde entier témoigne des droits absolument égaux de l'homme et de la femme. Ce serait une grande joie pour moi de voir de telles femmes. Ceci est un travail utile. Par lui, la femme entrera dans le royaume. Autrement, il n'y aura pas de résultats. ("Abdu'l-Bahà on Divine Philosophy", 1917 édition pp. 81-83.)

25. Dans le passé, le monde a été gouverné par la force, et l'homme a dominé la femme par le caractère plus violent et plus agressif de son corps et de son esprit. Mais l'équilibre se rétablit déjà. La force perd de son importance alors que la vivacité d'esprit, l'intuition et les qualités spirituelles d'amour et de dévouement, essentiellement féminines, prennent l'ascendant.

Désormais, les temps nouveaux seront moins masculins et plus imprégnés d'idéaux féminins, ou plus exactement, il arrivera un âge où les aspects masculins et féminins de la civilisation seront plus équilibrés. ("Bahà'u'llàh et l'Ère nouvelle " - M.E.B. édition 1972, p. 190.)

Extraits de lettres écrites de la part du Gardien

26. Présentée dans le véritable esprit des enseignements bahà'is, la situation de la femme ne manquera pas d'attirer l'attention, non seulement parce que cette situation est absolument légale, mais parce que le rôle de la femme est également spirituel et éducatif. Nos idéaux sont si élevés mais aussi tellement réalisables que toute autre perspective ne pourrait supporter la comparaison.

(7 janvier 1931 à une Assemblée spirituelle nationale.)

27. A propos de votre question concernant les membres de la Maison Universelle de Justice, il existe une tablette d'Abdu'l-Bahà dans laquelle celui-ci déclare catégoriquement que cette fonction est réservée aux hommes, et que la sagesse de cette décision sera pleinement révélée et appréciée dans le futur. Par contre, les femmes ont pleinement le droit d'être membres des Maisons de justice locales et nationales. Ce n'est donc qu'à la Maison Universelle de Justice qu'elles ne peuvent être élues. Les bahà'is devraient accepter cette déclaration du Maître dans un esprit de foi profonde et être convaincus que l'assistance divine et la sagesse qui ont inspiré ces instructions seront progressivement dévoilées aux yeux du monde.

(28 juillet 1936, à un croyant.)

28. En ce qui concerne les membres de la Maison Universelle de Justice, 'Abdu'l-Bahà déclare dans une tablette que ce rôle est réservé aux hommes et que, plus tard, la sagesse de cette mesure sera rendue aussi évidente que le soleil. De toute manière les croyants devraient savoir que l'exclusion des femmes de la Maison Universelle de Justice n'a rien de surprenant puisque

'Abdu'l-Bahà lui-même a explicitement déclaré que les sexes sont égaux excepté dans certains cas. De cette inégalité dans les fonctions il ne faudrait, cependant, pas déduire qu'un sexe est supérieur ou inférieur à l'autre ou qu'ils n'auraient pas les mêmes droits.

(14 décembre 1940 à une Assemblée spirituelle nationale.)

Extraits de lettres écrites par la Maison Universelle de Justice

29. Il ressort des écrits du Gardien que là où Bahà'u'llàh a édicté une loi régissant le comportement de l'homme envers la femme, cette loi s'applique également, mutatis mutandis, (12) à celui de la femme envers l'homme à moins que le contexte de la loi ne rende cette réciprocité impossible. Par exemple, le texte du Kitàb-i-Aqdas interdit à l'homme d'épouser la femme de son père (c.à.d. sa belle-mère), et le Gardien a indiqué que, de la même manière, il était interdit à une femme d'épouser son beau-père.

(28 avril 1974, à un croyant.)

30. En ce qui concerne vos questions ayant trait à l'égalité des hommes et des femmes, 'Abdu'l-Bahà a souvent expliqué qu'il s'agit là d'un principe fondamental de Bahà'u'llàh et que les lois de l'Aqdas devraient être étudiées dans cet esprit. L'égalité des hommes et des femmes ne signifie pas similitude de rôles. Dans certains domaines, les femmes surpassent les hommes, dans d'autres ces derniers sont mieux adaptés que les femmes, alors que dans bien des cas il n'y a pas de différence entre les sexes.

C'est dans la vie familiale que la différence des rôles apparaît le plus clairement. La maternité a des implications très étendues qui sont reconnues dans la loi bahà'ie. Par exemple, lorsqu'il n'est pas possible d'éduquer tous les enfants d'une famille, la préférence sera donnée aux filles parce qu'elles seront les premières éducatrices de la génération suivante. Encore pour des raisons physiologiques, les femmes bénéficient de certaines exemptions du jeûne qui ne sont pas applicables aux hommes.

(24 juillet 1975, à un croyant.)

31. Le problème primordial à résoudre est de savoir comment le monde actuel, ancré dans ses errements belliqueux, peut se transformer en un monde où règnent l'harmonie et la coopération.

L'ordre dans le monde ne peut s'établir que par la conscience inébranlable de l'unité du genre humain, une vérité spirituelle confirmée par toutes les sciences humaines.

L'anthropologie, la physiologie, la psychologie ne reconnaissent qu'une espèce humaine malgré ses variétés infinies. La reconnaissance de cette vérité exige l'abandon de tous les préjugés de race, de classe, de couleur, de croyance, de nation, de sexe, de degré de civilisation matérielle, bref, de tout ce qui permet à certains de se croire supérieurs à d'autres.

L'acceptation de l'unité du genre humain est la condition fondamentale à la réorganisation et à l'administration du monde en tant qu'un seul pays, la patrie de l'humanité. L'acceptation universelle de ce principe spirituel est essentielle si l'on veut essayer, avec succès, d'établir la paix mondiale.

(Octobre 1985.)

Lettres écrites de la part de la Maison Universelle de Justice

32. Ainsi qu'Abdu'l-Bahà l'a souvent expliqué, l'égalité de l'homme et de la femme dans la foi est un principe fondamental venant de Bahà'u'llàh et la mention que celui-ci en fait dans "Men of Justice" du Kitab-i-Aqdas devrait être lue à la lumière de ce principe.

(29 juin 1976, à un croyant.)

33. 'Abdu'l-Bahà affirme : "En cet âge divin, la générosité de Dieu a enveloppé le monde des femmes. L'égalité de l'homme et de la femme, sauf pour des cas négligeables, a été proclamée entièrement et catégoriquement. Les différences ont été complètement supprimées." Que les hommes et les femmes soient, cependant, dissemblables sous certains aspects est un fait naturel inéluctable. L'important est qu'Il regarde ces inégalités comme négligeables.

(8 janvier 1981 à une Assemblée spirituelle nationale.)

34. Vous avez entièrement raison d'affirmer que l'homme et la femme ont des qualités fondamentales et distinctes. Ainsi que vous le faites observer, la solution apportée par les enseignements de Bahà'u'llàh n'est pas de transformer l'homme en femme et vice versa.

'Abdu'l-Bahà nous a donné la clé du problème en disant que les qualités et les fonctions de l'homme et de la femme étaient complémentaires. Il éclaire encore ce point lorsqu'il affirme que "l'âge nouveau" sera celui où les éléments masculins et féminins de la civilisation seront plus justement équilibrés.

(22 avril 1981, à un croyant.)

35. Il peut être utile d'insister... que le principe bahà'î de l'égalité de l'homme et de la femme est clairement affirmé dans les enseignements et que la différence de leurs fonctions dans certains domaines ne dément pas ce principe.

(23 août 1984, à un croyant.)

II. LE RÔLE DE L'EDUCATION DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA FEMME

Extraits des Ecrits de Bahà'u'llàh

36. C'est le devoir impérieux des parents d'élever leurs enfants de manière à ce qu'ils soient inébranlables dans la foi... car toute action louable naît de la lumière de la foi. Si ce don suprême venait à manquer chez l'enfant, il n'aurait aucune notion du bien et du mal.

(" L'Éducation bahà'ie - M.E.B. édition 1983 - p. 5.)

Extraits des écrits et des paroles d'Abdu'l-Bahà

37. Dieu soit loué, les croyantes ont organisé des réunions où elles apprendront la manière d'enseigner la foi, où elles répandront les douces saveurs des enseignements et établiront des plans pour l'éducation des enfants.

...Toutes celles qui sont présentes devraient s'intéresser à tous les moyens

d'éduquer les filles par l'enseignement des différentes branches du savoir, de la bonne conduite, de la manière correcte de vivre en gardant bon caractère, en restant chastes, constantes, persévérantes, fortes, déterminées et fermes quant au but poursuivi. De plus, en apprenant à tenir un ménage, à éduquer les enfants en tenant particulièrement compte de ce qui est nécessaire aux filles, celles-ci, élevées derrière les remparts de toutes les perfections, apprendront à leurs enfants depuis la plus tendre enfance, à avoir bon caractère et à bien se conduire.

Qu'elles apprennent également tout ce qui peut entretenir la santé du corps et la bonne condition physique ainsi que la manière de préserver leurs enfants de la maladie.

(" Sélections des écrits d "Abdu'l-Bahà " M.E.B. édition 1983, pp. 122-123.)

38. Employez-vous à guider les femmes de ce pays, instruisez les jeunes filles et les enfants afin que les mères puissent éduquer leurs bébés dès les premiers jours, les former complètement, leur inculquer un bon caractère et une excellente moralité, les guider vers toutes les vertus humaines, afin d'éviter tout comportement qui serait blâmable, et les élever dans l'esprit de l'éducation bahà'ie.

Ainsi ces tendres enfants seront nourris de la connaissance de Dieu et de son amour. Ainsi ils grandiront et s'épanouiront et connaîtront la droiture, la dignité humaine, la détermination et la force de lutter et de souffrir. Ainsi ils apprendront la persévérance en toutes choses, la volonté de progresser, d'acquérir la largesse d'esprit, la noblesse des sentiments, la chasteté et la pureté dans la vie. Ainsi ils pourront mener à bien tout ce qu'ils entreprendront.

Que les mères considèrent que tout ce qui a trait à l'éducation des enfants est de première importance. Qu'elles déploient tous leurs efforts dans ce sens, car lorsque le rameau est tendre et vert, il poussera dans la direction que vous lui aurez imposée. C'est pourquoi, il incombe aux mères d'élever leurs petits enfants comme le jardinier cultive ses jeunes plantes. Qu'elles s'efforcent jour et nuit d'affermir chez leurs enfants la foi et la certitude, la crainte de Dieu et l'amour de l'Aimé des mondes, ainsi que toutes les nobles qualités et traits de caractère.

Lorsqu'une mère est contente de son enfant, qu'elle le félicite et l'encourage, mais à la moindre manifestation de mauvais caractère qu'elle lui prodigue ses conseils et le corrige. Qu'elle use d'arguments basés sur la raison, éventuellement d'un léger châtime verbal. Il n'est, cependant, pas permis de frapper un enfant ni de l'avilir car son caractère serait totalement altéré s'il devait subir des injures ou des coups.

(" Sélections des écrits d "Abdu'l-Bahà ", M.E.B. édition 1983, pp. 123-124.)

39. Il incombe aux parents d'inculquer une bonne conduite à leurs enfants et de les pousser à l'étude, de telle façon que plus un seul enfant, garçon ou fille, ne reste illettré.

("Sélections des écrits d"Abdu'l-Bahà", ME.B. édition 1983, p. 126.)

40. Une joie suprême pour 'Abdu'l-Bahà est d'observer que nombreuses sont les feuilles, parmi les servantes de la Beauté bénie, qui ont été éduquées et qui représentent l'essence du détachement et sont bien au courant des mystères du monde de l'existence ; que dans leur glorification et leur louange du plus grand Nom, leur cri s'élève au point d'attirer et de transporter de joie les hôtes des temples du royaume et qu'elles récitent en prose ou en vers leurs prières et chantent mélodieusement les versets divins. Je chéris l'espoir que tu deviendras l'une d'entre elles, semant des perles, prête à tout moment à chanter sa louange pour entreprendre des œuvres célestes à la gloire de ses attributs.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

41. Ô estimée servante ! Tu m'as écrit à propos de l'école des filles. Ce qui a été écrit précédemment demeure toujours vrai. Il ne saurait y avoir aucun changement, à moins que les filles ne soient éduquées dans des écoles et des centres d'enseignements, à moins qu'elles ne soient instruites dans les sciences et d'autres branches de la connaissance, à moins qu'elles n'acquièrent diverses aptitudes artistiques également indispensables et ne soient instruites divinement. Car le jour viendra où ces filles deviendront mères. Les mères sont les premières éducatrices des enfants, celles qui leur inculquent les vertus. Ce sont elles qui encouragent les enfants à acquérir perfections et bonnes manières, les mettant en garde contre les imperfections, les encourageant à faire preuve de résolution, de décision, de fermeté et d'endurance dans les épreuves, pour qu'ils s'avancent dans la voie du progrès. En conséquence, en ce qui concerne les filles, l'éducation est nécessaire. C'est un projet très important et il devrait être organisé et administré sous l'égide de l'Assemblée spirituelle.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

42. Il appartient aux filles de cette ère grandiose d'être totalement versées dans les multiples branches de la connaissance, des sciences, des arts et de toutes les merveilles de cette époque exceptionnelle, afin qu'à leur tour elles puissent éduquer leurs enfants et les enseigner dès leur naissance, dans la voie de la perfection.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

43. De plus, l'éducation de la femme est plus nécessaire et plus importante que celle de l'homme, car la femme est l'éducatrice de l'enfant dès sa tendre enfance. Si elle est elle-même déficiente et imparfaite, l'enfant sera nécessairement diminué, l'imperfection de la femme implique donc une condition d'imperfection pour tout le genre humain, car c'est la mère qui élève, nourrit et guide la croissance de l'enfant. Ce n'est pas la fonction du père. Si l'éducateur est incompetent, l'éduqué sera également frustré. Cela est évident et incontestable. L'étudiant peut-il être brillant et accompli si le professeur est illettré et ignorant ? Les mères sont les premières éducatrices du genre humain ; si elles sont imparfaites, tant pis pour la condition et l'avenir de la race.

Certains ont objecté que la femme n'est pas égale à l'homme en capacité et

qu'elle est déficiente de par sa création. C'est là pure imagination. La différence de capacité entre l'homme et la femme est entièrement une question de possibilités et d'éducation. Jusqu'à maintenant, on a refusé à la femme le droit et le privilège d'un égal développement. Si une opportunité égale lui est accordée, il ne fait aucun doute qu'elle sera l'égale de l'homme. L'Histoire en fournit l'évidence. Dans les temps passés, des femmes renommées se sont levées dans les affaires des nations et ont dépassé les hommes par leurs accomplissements.

En bref, le but de ceci est, que si la femme est parfaitement éduquée et si on lui accorde ses droits, elle acquerra la capacité de merveilleux accomplissements et prouvera qu'elle est l'égale de l'homme. Elle est collègue de l'homme, son complément et sa compagne. Tous deux sont doués de potentialités intellectuelles et incarnent les vertus de l'humanité. Ils sont partenaires et co-égaux dans toutes les fonctions et les pouvoirs humains. Présentement, dans les sphères d'activités humaines, la femme ne manifeste pas ses prérogatives innées à cause du manque d'éducation et d'opportunités. Mais il n'y a pas de doute que l'éducation établira son égalité avec l'homme.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US édition, pp. 133-137.)

44. En proclamant l'unité de l'humanité, il enseigna que l'homme et la femme sont égaux au regard de Dieu et qu'aucune distinction ne doit être faite entre eux. La seule différence entre eux actuellement est due au manque d'éducation et de formation. Si l'on donne à la femme une chance égale d'éducation, cette différence et cette sous-estimation disparaîtront...

Il promulgua l'adoption du même cours éducatif pour l'homme et la femme. Les filles et les fils doivent suivre le même curriculum d'études et promouvoir par là l'unité des sexes. Quand tout le genre humain recevra la même chance d'éducation et quand l'égalité de l'homme et de la femme sera réalisée, les fondements de la guerre seront complètement détruits.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US édition, pp. 174-175.)

45. Pourquoi une femme devrait-elle demeurer mentalement non développée ? La science est digne déloges, qu'elle soit pratiquée par l'intellect d'un homme ou par celui d'une femme. Aussi, peu à peu, la femme a progressé, donnant des preuves croissantes d'une capacité égale à celle de l'homme, que ce soit dans la recherche scientifique, l'aptitude politique ou toute autre sphère d'activité humaine. La conclusion évidente est que la femme a été distancée par le manque d'éducation et de facilités intellectuelles. Si on lui accordait les mêmes possibilités d'éducation et d'études, elle développerait les mêmes capacités et aptitudes.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, pp. 280-281.)

46. Bahà'u'llàh a annoncé que, puisque l'ignorance et le manque d'éducation sont des murs de séparation entre les hommes, tous doivent recevoir formation et instruction. Par cette précaution, il sera remédié au manque de compréhension mutuelle et l'unité du genre humain en sera promue et propagée. L'éducation universelle est une loi universelle. Il incombe donc à

tout père de famille d'enseigner et d'instruire ses enfants selon ses possibilités. S'il est incapable de les éduquer, le corps politique, formé des représentants du peuple, doit pourvoir aux moyens de leur éducation. La distinction de sexe qui existe dans le monde humain est due au manque d'éducation de la femme, à qui l'on a refusé des opportunités égales de développement et de progrès. L'égalité des sexes sera établie en proportion des chances accrues accordées à la femme en cet âge ; car l'homme et la femme sont également dépositaires des pouvoirs et des dons de Dieu, le Créateur. Dans son dessein consommé, Dieu n'a pas ordonné de distinction entre eux.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition p. 300)

47. L'enseignement est obligatoire pour chaque enfant... Outre cette instruction largement répandue, il faut lui enseigner une profession, un art ou un métier qui permettra à chaque membre de la communauté de subvenir à ses propres besoins. Le travail effectué dans l'esprit de service est la forme la plus élevée de l'adoration.

(" Divine Philosophy ", 1917 édition, p. 78.)

48. Prêtez une attention particulière à l'enseignement des filles, car le potentiel de cet âge étonnant sera rendu manifeste en raison même des progrès du monde féminin. C'est pourquoi il faut observer combien, dans tous les pays, le monde de la femme marche de l'avant et ceci est dû à l'impact de la très grande Manifestation ainsi qu'au pouvoir des enseignements divins.

(" L'Education bahà'ie " - M.E.B. édition 1983 - p. 29)

49. Ô servante du Très-Haut ! Nos cœurs ont été réjouis par ta lettre concernant une école de filles. (5) Loué soit Dieu ! Il existe maintenant une école de ce genre à Tihrah où les jeunes filles peuvent, par sa générosité, recevoir une éducation et acquérir une connaissance solide des réalisations de l'humanité. Les femmes marcheront de pair avec les hommes dans tous les domaines.

(" L'Education bahà'ie " - M.E.B. édition 1983 - p. 38)

50. Jusqu'à présent, en Perse, les moyens de faire progresser les femmes étaient inexistantes. Mais maintenant, grâce à Dieu, depuis les premières lueurs de l'aube du salut, elles avancent jour après jour. Il est à espérer qu'elles soient les premières en vertus, en connaissances, en proximité de la cour du Dieu tout-puissant. Qu'elles soient les premières dans la foi et la certitude, et que la femme d'Orient fasse envie à celle d'Occident.

(" L'Education bahà'ie " - M.E.B. édition 1978 - p. 38)

Extrait d'une lettre écrite par la Maison Universelle de Justice

51. La cause de l'éducation universelle, qui a déjà enrôlé à son service une armée de gens dévoués, de toutes croyances et de toutes nations, mérite que tous les gouvernements du monde lui apportent le plus grand soutien. Car l'ignorance est la raison majeure du déclin des peuples et de la perpétuation des préjugés. Aucune nation ne peut réussir si l'éducation n'est pas accordée à tous ses citoyens. Le manque de ressources limite les

possibilités de nombreux pays de pouvoir répondre à cette nécessité et leur impose un certain ordre de priorités. Les instances dirigeantes concernées feraient bien de donner la priorité à l'éducation des femmes et des filles car c'est grâce à des mères instruites et éduquées que les bienfaits du savoir se répandront le plus efficacement et le plus rapidement dans toute la société. Compte tenu des besoins de cette époque, il faudrait également que l'enseignement du concept de citoyenneté mondiale fasse partie de l'éducation courante de chaque enfant.
(Octobre 1985.)

Extraits de lettres écrites de la part de la Maison Universelle de Justice

52. Un élément important dans la réalisation d'une telle égalité est la prescription de Bahà'u'llàh selon laquelle garçons et filles doivent suivre le même programme à l'école.
(28 décembre 1980 à une Assemblée spirituelle nationale.)

53. La Maison de Justice considère que la nécessité de guider et d'éduquer les femmes dans leurs principales responsabilités de mères est une excellente occasion d'organiser des activités féminines. Vos efforts devraient se concentrer sur l'aide à leur apporter dans leurs fonctions d'éducatrices de la nouvelle génération. Il faudrait également encourager les femmes à attirer leur mari, ainsi que les hommes de leur famille vers la foi, afin que la communauté bahà'ie soit représentative de la société dont elle fait partie. Graduellement, l'esprit d'unité et de solidarité, énoncé dans nos enseignements, se reflétera dans la vie des familles bahà'ies.
(29 février 1984, à une Assemblée spirituelle nationale.)

III. APPLICATION DU PRINCIPE D'EGALITE DANS LA VIE FAMILIALE

Extraits des Ecrits de Bahà'u'llàh

54. Au nom du Seigneur l'Incomparable ! Ô servante de Dieu ! La persévérance dans la cause divine est notée dans les Tablettes et fixée par la plume de l'Ancien des jours. Rends grâce au Bien-Aimé du monde de Lui avoir ouvert ton cœur et prononcé sa louange. Bien des hommes en ce jour ont été privés de faire mention du Seigneur qui suffit à tout, et de reconnaître sa vérité ; tandis que bien des femmes ont fixé leur regard sur l'horizon du Très-Haut et se sont parées du vêtement de l'amour du Désiré du monde. A qui Lui plaît, la grâce divine est conférée.

Par l'Etoile matinale des anciens mystères ! La douce senteur de la fragrance de chacun des souffles exhalés pour l'amour de Dieu se répand jusqu'à proximité de la présence du Seigneur de la révélation. Le prix des mauvaises actions est ou sera perdu à jamais. Bénie sois-tu, doublement bénie sois-tu ! Tu te distingues parmi les servantes dont l'amour pour leurs semblables ne les a pas empêchées d'atteindre le rivage de l'océan de la grâce et de la miséricorde. Dieu veuille que tu demeures éternellement - par la faveur du Très-Miséricordieux - assurée de sa générosité. Empresse-toi de louer le Vérdique et réjouis-toi de sa tendre bonté. Le monde passera : ce qui est seul durable c'est l'amour divin. Dieu veuille que tu évolues dans

l'entourage du Véritable en chacun de ses mondes, libérée de tout excepté de Lui.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

55. Tous devraient savoir et, à cet égard, atteindre aux splendeurs du soleil de certitude et être illuminés par lui : l'homme et la femme ont été et seront toujours égaux aux yeux de Dieu. L'aurore de la lumière de Dieu rayonne sur tous avec la même splendeur. En vérité, Dieu a créé la femme pour l'homme et l'homme pour la femme. Les plus aimés de Dieu sont les plus inébranlables et ceux qui ont dépassé les autres dans leur amour de Dieu, exaltée soit sa gloire.

Les amis de Dieu doivent être parés des ornements de la justice, de l'équité, de la bonté et de l'amour. Comme ils se refusent d'être l'objet de la cruauté et du péché, de la même manière, ils ne permettront pas qu'une telle tyrannie atteigne les servantes de Dieu. Il a en vérité proclamé et commandé ce qui convenait le mieux à ses serviteurs et à ses servantes. Il est le Protecteur de tous en ce monde et dans le suivant.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

Extraits des écrits et des paroles d'Abdu'l-Bahà

56. Ô vous deux qui croyez en Dieu ! Le Seigneur, l'Inégalé, a créé l'homme et la femme pour qu'ils vivent l'un près de l'autre et qu'ils soient égaux comme une seule âme. Ils sont deux collaborateurs, deux amis intimes qui doivent se soucier de leur bonheur réciproque.

En vivant ainsi, ils passeront dans ce monde en toute satisfaction, félicité et paix du cœur, et deviendront l'objet de la grâce divine, ainsi que des faveurs du royaume céleste. Mais s'il en était autrement, ils connaîtraient une existence de grande amertume, aspirant à tout moment à la mort, et seraient couverts de honte au royaume céleste.

Efforcez-vous donc de vivre ensemble, corps et âmes, comme deux colombes dans leur nid, car ceci sera béni dans les deux mondes.

(" Sélections des écrits d "Abdu'l-Bahà ", M.E.B. édition 1983, p. 121.)

57. Suivant les préceptes de Dieu et de la loi sainte, nourrissez votre enfant dès le plus jeune âge du lait de l'éducation universelle ; élevez-le de manière à lui inculquer, dès la plus tendre enfance et au plus profond de lui-même, une manière de vivre en tout point conforme aux enseignements divins, car les mères sont les premières éducatrices, les premiers mentors. En vérité, ce sont les mères qui détermineront le bonheur, la grandeur d'âme, les manières courtoises, l'instruction et le jugement, la compréhension et la foi de leurs enfants.

(" Sélections des écrits d'Abdu'l-Bahà ", M.E.B. édition 1983, p. 125.)

58. Il est du devoir des parents de consacrer tous leurs efforts à élever la fille et le garçon, à les nourrir de connaissances, les instruire dans les sciences et les arts. S'ils devaient négliger ce domaine, ils seraient tenus responsables et passibles de reproches en présence du Seigneur rigoureux.

("Sélections des écrits d "Abdu'l-Bahà ", M.E.B. édition 1983, p. 125.)

59. Ô vous mères aimantes ! Sachez qu'aux yeux de Dieu, la meilleure manière de l'adorer est d'éduquer les enfants et de les élever dans toutes les perfections humaines. On ne pourrait imaginer acte plus noble.

("Sélections des écrits d "Abdu'l-Bahà", M.E.B. édition 1983, p. 138)

60. Remarquez comme tout se déroule aisément au sein d'une famille où règne l'unité. Chacun progresse et toute la famille prospère dans la vie. Leurs rapports sont harmonieux, ils jouissent du confort et de la tranquillité, ils sont en sûreté, leur situation est assurée, ils sont enviés de tous. Jour après jour, une telle famille s'élève et croît dans l'honneur.

(" Sélections des écrits d "Abdu'l-Bahà ", M.E.B. édition 1983, p. 277.)

61. Vous avez demandé s'il était possible à un mari d'empêcher sa femme d'embrasser la divine lumière ou à une femme de détourner son mari de l'entrée du royaume de Dieu.

En vérité, aucun des deux ne pourrait empêcher l'autre d'entrer dans le royaume à moins qu'ils n'aient l'un pour l'autre un attachement excessif. Il est certain que s'ils s'adorent à l'exclusion de Dieu, chacun d'eux pourrait détourner l'autre de l'accès à son royaume.

(" la Vie familiale ", M.E.B. édition 1982, p. 9.)

62. Question : Quelle est l'attitude de votre croyance quant à la famille ?

Réponse : Selon les enseignements de Bahà'u'llàh, la famille, étant une unité humaine, doit être éduquée conformément aux règles de sainteté.

Toutes les vertus doivent être enseignées à la famille. L'intégrité du lien familial doit constamment être prise en considération et les droits des membres individuels ne doivent pas être transgressés. Des droits du fils, du père, de la mère, aucun ne doit être transgressé, aucun ne doit être arbitraire. Tout comme le fils a certaines obligations envers son père, le père a aussi certaines obligations envers son fils. La mère, la sœur et les autres membres de la maison ont leurs prérogatives certaines. Tous ces droits et prérogatives doivent être préservés ; toutefois, l'unité de la famille doit être maintenue. Le tort causé à l'un sera considéré comme le tort causé à tous ; le confort de chacun, le confort de tous ; l'honneur de l'un, l'honneur de tous.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, p. 168.)

Extraits de lettres écrites de la part du Gardien à des croyants en particulier, sauf indication contraire.

63. Lorsqu'une telle différence d'opinion et de conviction surgit entre mari et femme, la situation est profondément regrettable parce qu'elle porte atteinte à ce lien spirituel qui est la citadelle de l'unité familiale, et ceci en particulier en périodes de difficultés.

Toutefois, le moyen de remédier à cette situation ne consiste pas à se détacher l'un de l'autre. Un des buts de la cause est de créer des liens familiaux plus serrés. C'est pourquoi, dans de pareils cas, le Maître conseillait de se conformer aux désirs de l'autre et de prier. Priez pour que votre mari puisse graduellement voir la lumière et en même temps, attirez-le

près de vous au lieu de lui faire du tort. Une fois l'harmonie assurée, vous serez en mesure de servir sans gêne.

(15 juillet 1928.)

64. Shoghi Effendi croit en toute confiance qu'à la suite de son télégramme et de cette lettre, votre femme pourra se consacrer davantage à sa famille, mais il espère également que vous serez capable de l'aider à trouver le temps et l'occasion de servir une cause si chère à son cœur et où l'on apprécie beaucoup ses services.

(19 juin 1931.)

65. Le Gardien, dans ses remarques... concernant les rapports entre parents et enfants, entre épouses et époux, en Amérique, voulait signifier qu'il y a, dans ce pays, chez les enfants, une tendance à être trop indépendants vis-à-vis des désirs de leurs parents et de manquer au respect qui leur est dû. Dans certains cas également, les femmes ont tendance à exercer sur leur mari une domination non fondée, ce qui, évidemment, n'est pas plus raisonnable que lorsque le mari domine injustement sa femme.

(22 juillet 1943.)

66. C'est un des enseignements essentiels de la foi que l'unité devrait être maintenue au foyer. Bien entendu, ceci ne veut pas dire qu'un membre de la famille a le droit d'influencer la foi d'un autre membre. Si ce principe est respecté par toute la famille, alors il semble certain que l'unité soit réalisable.

(6 juillet 1952.)

67. Le Gardien apprécie pleinement votre désir actuel de partir comme pionnier pour aider à l'établissement de la foi dans des contrées vierges. Mais vous ne devriez pas aller à l'encontre des désirs de votre mari et l'obliger à tout abandonner pour que vous puissiez servir la foi de cette manière. Nous devons nous souvenir des désirs et des droits de ceux qui sont étroitement liés à notre vie.

Si votre mari désire que vous restiez où vous êtes, il doit certainement y exister de vastes possibilités d'enseignement.

(31 juillet 1953.)

68. Partout où existe une famille bahà'ie, les parties concernées devraient tout mettre en œuvre pour la maintenir car les enseignements condamnent vivement le divorce alors que l'harmonie, l'union et l'amour sont considérés comme les idéaux les plus élevés des relations humaines. Ceci doit toujours s'appliquer aux bahà'is, qu'ils servent ou non comme pionnier.

(9 novembre 1956.)

Extraits de lettres écrites de la part de la Maison Universelle de Justice à des croyants en particulier

(sauf indication contraire)

69. Il n'est pas surprenant que la mère soit le premier maître de l'enfant parce que tout naturellement, l'enfant se tourne d'abord vers sa mère. Cette

particularité de la nature ne diminue en rien le rôle du père dans la famille bahà'ie. Une fois de plus, l'égalité de rang ne signifie pas rôles identiques.

(23 juin 1974.)

70. En ce qui concerne les problèmes que vous et votre femme vivez en ce moment, la Maison de Justice fait observer que l'unité de votre famille devrait avoir la priorité sur toute autre considération. Bahà'u'llàh est venu apporter l'unité au monde, et l'unité de la famille est fondamentale. C'est pourquoi nous devons croire que la foi est destinée à renforcer la famille, non à l'affaiblir.

Par exemple, le service de la cause ne devrait pas amener à négliger sa famille. Il est important que vous organisiez votre temps de manière à respecter l'harmonie de votre famille et à consacrer à votre ménage toute l'attention qu'il mérite.

Bahà'u'llàh a également insisté sur l'importance de la consultation. Nous ne devons pas croire que cette excellente méthode pour trouver des solutions soit réservée aux institutions administratives de la cause. La consultation familiale avec discussion franche et large et animée dans l'esprit de modération et d'équilibre peut être le remède souverain aux conflits domestiques. Les épouses ne devraient pas essayer de dominer leur mari, ni les maris leur épouse.

(1 août 1978.)

71. La Maison de Justice, ayant noté que vous et votre mari avez consulté votre Assemblée spirituelle au sujet de vos problèmes familiaux, sans en recevoir aucun conseil, que vous avez discuté sans succès de votre situation avec un conseiller familial, considère qu'il est essentiel que vous et votre mari compreniez bien que le mariage peut être une source de bien-être apportant un sentiment de sécurité et de bonheur spirituel. Ceci, cependant, ne se passe pas aussi simplement. Pour que le mariage devienne le havre de la joie, il faut la coopération des deux partenaires et l'assistance de leur famille.

(24 juin 1979.)

72. Les membres d'une famille ont des devoirs et des responsabilités les uns envers les autres ainsi qu'envers la famille prise dans son ensemble. Ces devoirs et ces responsabilités varient d'un membre à l'autre selon le rôle qui leur a été dévolu par la nature. Aux parents revient le rôle d'éduquer leurs enfants, et non le contraire. Les enfants ont le devoir d'obéir à leurs parents et non les parents aux enfants. La mère - et non le père - porte l'enfant, le nourrit, le soigne et devient ainsi sa première éducatrice. C'est pour cette raison qu'en matière d'éducation les filles ont la priorité sur les garçons, ainsi que l'a écrit le secrétaire du Gardien de la part de ce dernier : "Ainsi qu'il est souligné et répété à maintes reprises dans les Ecrits bahà'is, c'est la mère qui est responsable de l'éducation d'un enfant bahà'î. C'est à elle que revient le privilège unique de créer dans son foyer les conditions qui apporteront à son enfant le progrès matériel et

spirituel. L'éducation première qu'un enfant reçoit de sa mère est la base la plus solide de son développement futur." Un corollaire de cette responsabilité de la mère est le droit de celle-ci d'être soutenue par son mari. Un mari n'a pas formellement le droit d'être soutenu par sa femme... Il arrive, cependant, qu'au sein de groupes pratiquant la consultation, un accord ne puisse être trouvé au sujet de certains points. Dans une Assemblée spirituelle, ce problème est résolu par un vote majoritaire. Il ne peut, toutefois, y avoir de majorité lorsque deux parties seulement sont concernées, le mari et la femme. C'est pourquoi, il y a des moments où la femme devrait s'incliner et à d'autres moments où le mari devrait le faire, mais jamais aucun des deux ne devrait injustement dominer l'autre. En résumé, les relations entre mari et femme devraient se dérouler comme dans la prière révélée par 'Abdu'l-Bahà, et qui est souvent lue lors de mariages bahà'ïs : "En vérité ils sont mariés dans l'obéissance de ton commandement. Fais d'eux des lumières d'harmonie et d'union jusqu'à la fin des temps." Tout ce qui précède a trait aux rapports existant à l'intérieur de la famille. Mais en dehors de celle-ci, il existe une vaste sphère de relations entre hommes et femmes. Nous devons considérer ces relations dans le contexte de la société bahà'ie, et non d'après les normes de sociétés anciennes ou de la société actuelle.

Par exemple, bien que la mère soit la première éducatrice de l'enfant et que son influence soit prépondérante sur son développement, le père est également responsable de cette éducation. Bahà'u'llàh a déclaré que cette responsabilité est si lourde qu'un père qui ne l'assumerait pas, perdrait ses droits paternels.

De la même manière, s'il incombe en premier lieu au père d'entretenir financièrement sa famille, cela ne signifie absolument pas que la femme soit confinée au foyer.

(28 décembre 1980 à une Assemblée spirituelle nationale.)

73. Vous avez, toutefois, demandé des règles de conduite spécifiques qui entretiennent les relations entre maris et femmes. La Maison de Justice ne désire pas répondre à cette question. Elle estime qu'il existe suffisamment de conseils dans la compilation traitant du sujet. Par exemple que le principe de l'égalité des droits de chacun dans la famille doit être respecté, que la consultation affectueuse doit être l'idée dominante, que tous les problèmes devraient être réglés dans l'harmonie et l'amour et qu'il est des moments où l'homme ou la femme devrait s'incliner devant les désirs de l'autre. Quant à préciser dans quelles circonstances ce renoncement devrait se faire, il revient à chaque couple d'en décider.

(16 mai 1982.)

74. Vous nous interrogez à propos de l'exhortation faite à chacun de travailler, et vous désirez savoir si cela signifie que vous, épouse et mère, devez travailler pour l'entretien du ménage comme le fait votre mari. Il nous a été demandé de joindre à votre intention un extrait de "La douzième bonne nouvelle" de la "Tablette de Bisharàt". (6) Vous y verrez que la directive enseignée aux amis est d'avoir une occupation qui soit utile à

l'humanité. Diriger le ménage est un travail hautement honorable, plein de responsabilités et d'une importance fondamentale pour le genre humain.
(16 juin 1982.)

75. En ce qui concerne votre question de savoir si les mères devraient travailler hors du foyer familial, il est utile de considérer la question dans la perspective du concept de la famille bahà'ie. Ce concept est basé sur le principe que c'est d'abord l'homme qui a la responsabilité de l'entretien matériel de la famille, la femme étant la principale et première éducatrice de l'enfant ! Ceci ne signifie nullement que ces rôles soient fixés rigidement et ne puissent être changés ou adaptés à des situations familiales particulières, ni que le rôle de la femme soit limité au foyer. Au contraire, la responsabilité principale ayant été attribuée, rien n'empêche les pères de jouer un rôle significatif dans l'éducation des enfants ni les mères d'être également le gagne-pain de la famille. Comme vous le faites justement remarquer, 'Abdu'l-Bahà a encouragé les femmes à "participer pleinement et sur un pied d'égalité aux affaires de ce monde." En ce qui concerne vos questions spécifiques : le temps qu'une mère peut consacrer au travail hors de son foyer dépend des circonstances familiales qui peuvent varier de temps à autre. La consultation familiale aidera à trouver les réponses.
(9 août 1984.)

76. L'importance attachée au rôle de la mère provient de ce qu'elle est la première éducatrice de l'enfant. Son attitude, ses prières, et même sa nourriture et sa condition physique ont une grande influence sur le bébé qu'elle porte. A la naissance de l'enfant, c'est à la mère que Dieu a donné le lait qui sera sa première nourriture. C'est pourquoi il est souhaitable que la mère reste près de son bébé pour l'élever et le nourrir durant les premiers mois de sa vie. Cela ne veut pas dire que le père ne soit pas attaché à son enfant, qu'il ne prie pas pour lui et ne l'entoure pas de ses soins mais, étant d'abord responsable de l'entretien de sa famille, il ne pourra lui consacrer qu'un temps limité. La mère, par contre, vivra étroitement avec son bébé à un moment où son développement et sa croissance sont les plus rapides. Lorsque l'enfant grandira et s'affranchira davantage, ses relations avec ses parents se modifieront et le père pourra alors remplir un rôle plus important.
(23 août 1984)

IV. LA FEMME DANS LE MONDE

Extraits des Ecrits de Bahà'u'llàh

77. Il a été enjoint à chacun de se livrer à une occupation sous une forme ou l'autre, telle que professionnelle, commerciale etc... Nous avons, avec bienveillance, élevé votre travail au rang d'adoration de Dieu, le Véritable. Méditez dans vos cœurs la grâce et les bénédictions de Dieu, et soyez reconnaissants envers Lui le soir et au lever du jour. Ne perdez pas votre temps dans la paresse et l'oisiveté. Occupez-vous de tout ce qui est

bénéfique à vous et aux autres. Ainsi en a-t-il été décrété dans cette tablette dont l'horizon resplendit du soleil de la sagesse et de la parole. Les plus méprisés aux yeux de Dieu sont ceux qui restent assis sans rien faire et qui mentent.

Attachez-vous fermement à la corde qui vous lie aux moyens d'existence et placez toute votre confiance en Dieu, celui qui pourvoit à toutes choses. Lorsque chacun exerce une profession ou un métier, son travail est considéré par Dieu comme un acte d'adoration ; et ceci n'est qu'une marque de sa bonté infinie et universelle.

(" Tablets of Bahà'u'llàh revealed after the Kitàb-i-Aqdas ", 1978 World Center édition, p. 26)

Extraits des écrits et des paroles d'Abdu'l-Bahà

78. Les servantes de Dieu devraient révéler de telles qualités et un tel comportement parmi les femmes du monde, qu'elles s'en détachent et atteignent à la renommée. Ce qui veut dire qu'elles devraient s'associer aux autres femmes avec infiniment de pudeur et de décence, avec une foi inébranlable, et un langage éloquent et châtié. Que leurs nobles élans soient un témoignage irréfutable. Implorez Dieu afin que vous puissiez atteindre à toutes ces perfections.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

79. Tant que la réalité de l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas pleinement établie et acquise, le plus haut développement du genre humain n'est pas possible. Même en concédant que la femme soit inférieure à l'homme à un niveau quelconque de capacité ou d'accomplissement, cette distinction ou toute autre continuerait à produire la discorde et le trouble. Le seul remède est l'éducation et l'opportunité, car égalité signifie égale qualification...

Et une fois de plus, faites savoir, qu'à moins que l'homme et la femme ne reconnaissent et ne réalisent l'égalité, le progrès social et politique, ici ou ailleurs, ne sera pas possible.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, pp. 76-77.)

80. ...le principe religieux a été révélé par Bahà'u'llàh de donner à la femme le privilège d'une éducation égale à celle de l'homme et un plein droit à ses prérogatives. C'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir de différence entre l'éducation du garçon et de la fille afin que la femme puisse développer un pouvoir et une importance égale à celle de l'homme dans l'équation sociale et économique. Alors, le monde obtiendra l'unité et l'harmonie. Dans les temps passés, l'humanité a été imparfaite et inefficace parce qu'incomplète. La guerre et ses ravages ont flétri le monde ; l'éducation de la femme sera un grand pas vers son abolition et sa disparition car la femme utilisera toute son influence contre la guerre. La femme élève l'enfant et éduque les jeunes jusqu'à leur maturité. Elle refusera de donner ses fils en sacrifice sur le champ de bataille. En vérité, elle sera le plus grand facteur de l'établissement de la paix universelle et

de l'arbitrage international. La femme abolira certainement la guerre parmi le genre humain.

(" The Promulgation of Universal Peace " 1982 US. Edition, p. 108.)

81. Encore une fois, il est bien établi dans l'Histoire que là où la femme n'a pas participé aux affaires humaines, les résultats n'ont jamais atteint un état de parachèvement et de perfection. Par ailleurs, toute entreprise influente à laquelle la femme a participé a pris de l'importance. Ceci est historiquement vrai et irrécusable, même dans le domaine religieux.

Jésus-Christ avait douze apôtres et, parmi ses disciples, une femme nommée Marie-Madeleine. Judas Iscariote était devenu un traître et un hypocrite, et, après la crucifixion, les onze apôtres qui restaient étaient chancelants et indécis. Il est certain d'après les témoignages des Evangiles, que Marie-Madeleine est celle qui reconforta et raffermi leur foi.

La question capitale, en ce jour, est la paix et l'arbitrage international et la paix universelle est impossible sans le suffrage universel

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, pp. 134-135.)

82. Question : N'est-ce pas un fait que la paix universelle ne peut s'accomplir avant que la démocratie politique n'existe dans tous les pays du monde ?

Réponse : Il est très évident que dans l'avenir il n'y aura plus de centralisation dans les pays du monde, qu'ils aient des gouvernements constitutionnels ou de forme républicaine ou démocratique. Les Etats-Unis peuvent être présentés comme l'exemple du gouvernement futur, c'est-à-dire que chaque province sera indépendante en elle-même mais il y aura une union fédérale sauvegardant les intérêts des divers Etats indépendants. Il se peut que ce ne soit pas une forme républicaine ou démocratique. Ecarter la centralisation qui encourage le despotisme est l'exigence du temps. Ceci engendrera la paix internationale. Un autre fait d'égale importance dans l'établissement de la paix internationale est le suffrage de la femme. C'est-à-dire que lorsque l'égalité parfaite sera établie entre l'homme et la femme la paix pourra être réalisée pour la simple raison que la femme en général ne favorisera jamais la guerre. Les femmes ne seront pas prêtes à permettre que ceux dont elles ont si tendrement pris soin partent sur le champ de bataille. Quand elles auront droit de vote, elles s'opposeront à toute cause de guerre. Un autre facteur qui amènera la paix universelle est l'union de l'Orient et de l'Occident.

(" The Promulgation of Universal Peace " 1982 US. Edition, p. 167.)

83. Lorsque toute l'humanité recevra les mêmes possibilités d'éducation et lorsque l'égalité de l'homme et de la femme sera réalisée les racines de la guerre seront complètement extirpées. Sans égalité, ceci est impossible car les différences et les distinctions mènent à la discorde et à la contestation. Comme les femmes n'accepteront jamais la guerre, l'égalité des sexes contribuera grandement au maintien de la paix.

(" The Promulgation of Universal Peace " 1982 US. Edition, p. 175.)

84. La femme doit spécialement consacrer son énergie et ses capacités aux sciences industrielles et agricoles afin de pouvoir aider l'humanité là où

elle en a le plus besoin. La femme démontrera ainsi ses capacités, et son égalité sera reconnue dans les questions sociales et économiques.

(" The Promulgation of Universal Peace " , 1982 U.S édition, p. 283.)

85. C'est pourquoi, efforcez-vous de montrer au monde que les femmes sont plus capables et plus efficaces, que leur cœur est plus tendre et plus sensible que celui des hommes, qu'elles sont plus généreuses envers ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin, qu'elles sont inflexiblement opposées à la guerre et qu'elles aiment la paix par-dessus tout. Faites en sorte que, grâce aux efforts des femmes, l'idéal de la paix internationale devienne une réalité, car les hommes sont plus belliqueux.

La réelle évidence de la supériorité de la femme sera sa contribution et sa compétence dans l'établissement de la paix universelle.

(" The Promulgation of Universal Peace " 1982 US. Edition, p. 284.)

86. ...Ainsi, nantie des mêmes vertus que l'homme, s'élevant par tous les degrés de l'accomplissement humain, la femme deviendra l'égale de l'homme, et jusqu'à l'établissement de cette égalité, les progrès et les réalisations véritables de la race humaine ne seront pas facilités.

Voici les raisons profondes et évidentes de ce qui vient d'être dit : De par sa nature, la femme est opposée à la guerre ; elle est une avocate de la paix. Ce sont les mères qui élèvent les enfants, qui leur donnent les premiers principes d'éducation et agissent assidûment pour leur bien.

Considérez, par exemple, une mère qui, pendant vingt ans, a élevé tendrement son fils jusqu'à l'âge de la maturité. Elle ne consentira sûrement pas à ce que ce fils soit déchiré et tué sur le champ de bataille. Par conséquent, dans la mesure où la femme s'avancera vers le niveau de l'homme en pouvoir et en privilège, avec le droit de vote et de contrôle dans le gouvernement humain, assurément la guerre cessera car la femme est naturellement l'avocat le plus sûr et le plus dévoué de la paix internationale.

(" The Promulgation of Universal Peace " 1982 US édition p. 375.)

87. Conformément à l'esprit de cette époque, les femmes doivent progresser et remplir leur mission dans tous les domaines de la vie, devenant ainsi les égales des hommes. Elles doivent être mises sur pied d'égalité et jouir des mêmes droits que les hommes. Ceci est ma prière sincère et l'un des principes fondamentaux de Bahà'u'llàh.

(" Bahà'u'llàh et l'Ère nouvelle " M.E.B. édition 1982, p. 188.)

88. La femme est d'une très grande importance pour le genre humain. C'est elle qui porte le plus lourd fardeau et accomplit les plus gros travaux. Regardez le monde végétal et le monde animal. La palme qui porte le fruit est la partie de l'arbre la plus appréciée du cultivateur. Les Arabes savent que, pour un long voyage, c'est la jument la plus endurante. De même, pour sa plus grande férocité, la lionne est plus redoutée que le lion...

La femme a plus de courage moral que l'homme. Elle possède également des dons spécifiques qui lui permettent de gouverner dans les moments de danger et de crise.

(" 'Abdu'l-Bahà in London ", 1982 UK. Edition, pp. 102-103.)

Extraits de lettres écrites de la part du Gardien

89. En ce qui concerne la représentation bahà'ie à la conférence des femmes asiatiques, il s'agit, sans aucun doute, d'une initiative digne d'éloges, étant donnée l'importance que la cause attache à la situation de la femme dans la société. Shoghi Effendi espère que l'Assemblée nationale fera de son mieux pour gagner l'admiration de toutes les déléguées pour les enseignements prodigués par la cause, concernant la femme. Nous devrions toujours saisir de pareilles occasions lorsqu'elles se présentent. Nous réussirions, peut-être, à rendre quelques services à la société et alléger ses souffrances.

(10 novembre 1930, à une Assemblée spirituelle nationale.)

90. Ce qu'"Abdu'l-Bahà voulait dire à propos des femmes qui se dressent pour obtenir la paix est qu'il s'agit d'un sujet touchant les femmes en premier lieu, et que, lorsqu'elles forment une masse consciente et irrésistible dans l'opinion publique opposée à la guerre, il ne peut y avoir de guerre. Les femmes bahà'ies sont également organisées en étant membres de l'ordre administratif. Il n'est point besoin d'autre organisation. Mais elle devraient, par l'enseignement et l'aide morale active qu'elles apportent à tout mouvement tendant vers la paix, exercer une forte influence sur l'esprit des autres femmes.

(24 mars 1945, à un croyant.)

Extrait d'une lettre écrite par la Maison Universelle de Justice

91. L'émancipation de la femme, sa complète égalité avec l'homme sont des conditions essentielles à l'avènement de la paix, bien que l'évidence de cette vérité ne soit pas tellement répandue. Le refus de cette égalité crée une profonde injustice envers la moitié de la population mondiale et provoque chez l'homme des attitudes néfastes et des comportements qui se propageront de la famille vers le lieu du travail, dans la vie politique et enfin dans les relations internationales.

Il n'existe aucun fondement moral, pratique ou biologique qui justifierait ce refus d'égalité. Lorsque les femmes seront accueillies en tant que partenaires dans toutes les activités humaines, alors seulement le climat moral et psychologique sera créé d'où pourra émerger la paix entre nations.

(Octobre 1985.)

Extraits de lettres écrites de la part de la Maison Universelle de Justice

...92. les rapports entre hommes et femmes s'étendent bien au-delà de la sphère familiale et ceci devrait également être considéré dans le contexte de la société bahà'ie et non d'après des normes sociales anciennes ou actuelles. Par exemple, bien que la mère soit la première éducatrice de l'enfant et qu'elle ait la plus grande influence sur son développement initial, le père est également responsable de l'éducation des enfants et cette responsabilité est si lourde que Bahà'u'llàh a déclaré que le père

qui ne l'assumerait pas serait déchu de ses droits paternels. De la même manière, bien qu'il incombe d'abord au père d'entretenir sa famille, cela ne veut pas dire que la femme soit confinée au foyer. Au contraire, 'Abdu'l-Bahà a proclamé :

"Dans cette révélation de Bahà'u'llàh, les femmes sont les égales des hommes. Jamais, elles ne seront devancées. Leurs droits sont égaux à ceux des hommes. Elles entreront dans toutes les branches administratives de la politique. (10) Dans tous les domaines, elles atteindront les plus hauts niveaux et prendront part à toutes les affaires de ce monde."

(" Paris talks ", p. 182, nouvelle traduction.)

93. Et encore :

"Il arrivera alors, lorsque les femmes participeront pleinement et à égalité avec les hommes aux affaires du monde et entreront avec assurance et compétence dans la grande arène des lois et de la politique, (10) que la guerre cessera, ..."

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, p. 135.)

94. Dans la "Tablette au monde", Bahà'u'llàh lui-même envisageait de voir la femme nourrir la famille au même titre que l'homme.

Il a déclaré : "Chacun, homme ou femme, devrait remettre à une personne de confiance une partie de ce qu'il ou elle aura gagné par son travail ou son commerce ou toute autre occupation, afin de pourvoir à l'instruction et à l'éducation des enfants, et cette somme sera dépensée dans ce but au vu et au su des mandataires de la Maison de justice." (11)

("Tablets of Bahà'u'llàh revealed after the "Kitàb-i-Aqdas ", p. 90.)

(28 décembre 1980 à une Assemblée spirituelle nationale.)

95. Le devoir des femmes d'être les premières éducatrices du genre humain est énoncé clairement dans les écrits. Il incombe à chaque femme, lorsqu'elle devient mère, de déterminer comment se décharger, dans les limites du possible, de sa première responsabilité de mère pour participer aux activités de la société dont elle fait partie.

(22 avril 1981, à un croyant.)

V. COMMENT ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DE LA FEMME

Extraits des Ecrits de Bahà'u'llàh

96. Il est la lumière qui brille à l'horizon de la révélation ! En ce jour du royaume de la parole, l'Arbre béni du souvenir s'est prononcé disant : "Il convient d'être celle qui a tourné son visage vers Lui, a saisi sa vérité en compagnie des servantes qui ont écouté sa voix et atteint à la béatitude. En vérité, elle est victorieuse dans le domaine de la vraie compréhension. De ceci la langue de Vérité porte témoignage des hauteurs de son rang exalté.

Ô ma feuille ! Bénie sois-tu pour avoir répondu à mon appel lorsqu'il s'éleva au nom du Véricide. Tu as reconnu ma révélation alors que des hommes réputés étaient plongés dans leurs rêves. Cette fois encore tu as vraiment atteint la miséricorde de ton Seigneur. Rends-Lui grâce et

glorifie-Le par ta louange. Il est en vérité proche de ses servantes et serviteurs qui se sont tournés vers Lui. Que la gloire rayonnante apparue à l'horizon de mon royaume descende sur toi et sur celle qui t'a guidée dans mon droit chemin.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

97. Nous implorons le Véritable de parer les servantes de l'ornement de la chasteté et de la confiance, de la droiture et de la pureté. En vérité, Il est le Donateur, le Très-Généreux. Nous mentionnons en cet instant les servantes de Dieu et leur annonçons les bonnes nouvelles des signes de la miséricorde et de la compassion de Dieu, ainsi que sa considération à leur égard, glorifié soit-Il, et nous implorons son assistance pour faire en sorte que de telles actions soient la cause de l'exaltation de sa parole. Il dit en vérité ce qui est véridique et enjoint à ses servantes et serviteurs ce qui leur profitera dans tous ses mondes. Il est, en vérité, celui qui pardonne, le Très-Miséricordieux.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

Extraits des écrits et déclarations d'"Abdu'l-Bahà

98. La splendeur des rayons du Soleil de vérité est éclatante et les faveurs de la Beauté bénie entourent les croyantes et les servantes qui ont atteint à la certitude. A chaque instant un don généreux leur est révélé.

Les servantes du Miséricordieux devraient saisir les occasions qui s'offrent en ces jours ; chacune d'elles devrait s'efforcer de se rapprocher du parvis céleste en quête des grâces de la Source de l'existence. Elle devrait atteindre un tel état et être confirmée avec une telle puissance qu'elle parvienne, d'un seul mot, à toucher toute personne humble, qu'elle éclaire celui qui est privé du monde de l'esprit, donne espoir au désespéré, offre une partie du grand bienfait et confère la connaissance et l'intuition à l'ignorant et à l'aveugle, de même que la vigilance et la vivacité à l'indolent et au découragé. Tel est le rôle des servantes du Miséricordieux. Telle est la caractéristique de celles qui sont esclaves au service du parvis de Dieu.

Ô vous les feuilles qui ont atteint à la certitude ! Dans les pays d'Europe et d'Amérique, les servantes du Miséricordieux ont obtenu le prix de l'excellence et du progrès dans les domaines réservés aux hommes ; et en introduisant les parfums divins dans l'instruction, elles ont fait preuve de grande compétence. Bientôt elles planeront comme des oiseaux du royaume céleste jusqu'aux coins les plus reculés du monde, et elles guideront les populations, leur révélant les mystères divins. Vous qui êtes les feuilles bénies de l'Orient, vous devriez scintiller avec plus d'éclat et vous engager dans la propagation des douces senteurs du Seigneur, tout en récitant les versets de Dieu.

Levez-vous par conséquent et efforcez-vous de réaliser les exhortations et les conseils de la Beauté bénie, que tous les espoirs soient réalisés et que vergers et cascades deviennent le jardin de l'unité. Sur vous tous, femmes et hommes, soit la gloire des gloires.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

99. Dans ce grand cycle et cette prodigieuse dispensation, quelques femmes se sont levées et ont été des emblèmes de l'unité, car la révélation des dons de Dieu est perçue de la même manière par l'homme et par la femme. "En vérité, le plus honoré aux yeux de Dieu est le plus vertueux d'entre vous."

(7) Cette phrase est applicable aux hommes et aux femmes, aux serviteurs comme aux servantes. Tous sont à l'ombre de la parole de Dieu et tous tirent leurs forces des générosités du Seigneur.

C'est pourquoi, ne te crois pas insignifiante en doutant de ce que peut faire une servante vivant derrière le voile...

Lève-toi avec un cœur ferme, un pas assuré, une parole éloquente et dis :

"Ô Dieu, bien que cachée derrière le rideau de la chasteté et limitée par le voile et les exigences de la modestie, mon espoir le plus cher est de lever l'étendard du service et devenir une servante au saint parvis ; de chevaucher un destrier et de pénétrer les rangs de l'armée des ignorants, de défaire ses puissants régiments et renverser les fondements de l'erreur et de l'injustice. Tu es celui qui secourt le faible, qui soutient le pauvre, qui vient en aide aux servantes. En vérité, tu es le Très-Haut, le Tout-Puissant."

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

100. Ô vous servantes qui êtes attirées par les fragrances divines !... Les confirmations du royaume de Dieu seront, assurément, reçues, qui permettront à quelques feuilles rayonnantes d'apparaître resplendissantes dans l'assemblée de ce monde avec des preuves évidentes et convaincantes qui orneront la cause de la femme.

Elles prouveront que dans ce cycle, les femmes sont les égales des hommes et que, dans certains domaines, elles les surpasseront même.

Méditez ceci : en cette cause merveilleuse, nombreux étaient les hommes qui avaient gravi les pentes de la connaissance ; ils avaient la parole brillante, des preuves convaincantes, ils étaient éloquents et leurs discours magnifiques, et pourtant la feuille bénie Jinàb-i-Tàhirih, parce qu'elle était femme, a émergé avec splendeur et stupéfié tout le monde. Il n'en eut pas été ainsi si elle avait été un homme. C'est pourquoi, vous devriez savoir que la grandeur de la cause a pénétré les nerfs et les veines du monde à un point tel que si une des feuilles est attirée et acquiert la maîtrise dans la démonstration des raisons et des preuves et dans l'expression d'évidences convaincantes, elle sera resplendissante. O feuilles radieuses, je jure par la beauté du Désiré et le Mystère de l'existence que si vous travaillez activement dans ce domaine, les effusions de la Beauté bénie se refléteront comme le soleil dans les miroirs des cœurs. Vos progrès étonneront tout le monde.

Lorsqu'elles se réunissent, les feuilles aimées ne devraient pas seulement parler du temps qu'il fait, de la froideur de l'eau, de la beauté des fleurs et des jardins, de la fraîcheur de l'herbe et de l'eau qui coule. Elles devraient plutôt limiter leurs conversations à la glorification et à la louange, à l'échange de preuves et de raisonnements ; elles devraient citer

des versets et des traditions et présenter des témoignages limpides, afin que les foyers des feuilles aimées se transforment en lieux de réunions où l'on apprend à enseigner la cause.

Si vous agissez ainsi, dans peu de temps, les grâces du royaume seront si manifestes que chacune des servantes du Miséricordieux deviendra un livre d'une grande clarté révélant les mystères du Seigneur de miséricorde. Que la gloire des gloires soit sur vous.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

101. En cette merveilleuse dispensation, les faveurs du Seigneur glorieux sont répandues sur les servantes du Miséricordieux. Par conséquent elles devraient, de même que les hommes, remporter la palme et exceller dans tous les domaines, afin de prouver et de rendre tangible le fait que l'influence pénétrante de la parole divine a fait de la femme, en cette nouvelle dispensation, l'égale de l'homme et que dans les épreuves elle le surpassera. Par conséquent, les vraies croyantes en la Beauté bénie doivent être ranimées par l'esprit de détachement et rafraîchies par les brises de l'attirance ; qu'avec un cœur débordant de l'amour divin, l'âme animée par la bonne nouvelle, elles prononcent, en toute humilité, d'éloquents discours à la louange et à la glorification du Seigneur, car elles sont les manifestations de cette grâce et sont parées de la couronne de splendeur.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

102. Ô vous, feuilles pures et estimées, qui sont proches du parvis de gloire ! Bénies, soyez bénies car vous avez organisé des réunions spirituelles et vous vous êtes engagées à fournir les preuves et évidences divines. Vous avez l'intention de défendre la vérité en portant la lumière manifeste de la cause, par des arguments décisifs et des preuves basées sur les saintes Ecritures du passé. Ceci est un but très noble, et cette espérance la plus chère est la cause de l'illumination des peuples et des nations.

Depuis ce début de l'existence jusqu'à nos jours, dans les cycles et les dispensations du passé, jamais encore des assemblées de femmes n'avaient été établies, jamais encore, des écoles dirigées par des femmes n'avaient été créées dans le but de répandre les enseignements. Ceci est une des caractéristiques de cette glorieuse dispensation et de ce grand siècle. Vous devriez, certainement, vous efforcer de perfectionner ces assemblées et augmenter votre connaissance des réalités des mystères célestes afin que, selon la volonté de Dieu, dans peu de temps, les femmes deviennent égales aux hommes. Elles occuperont une position éminente parmi les érudits, elles seront éloquents et brilleront comme des phares à travers le monde.

Par certains aspects, les femmes ont des capacités étonnantes ; elles se hâtent dans leur attirance vers Dieu et leur ardeur pour Lui est intense.

Bref, passez vos nuits et vos jours à étudier les saintes paroles et à acquérir des perfections. Occupez-vous toujours de discuter de ces matières.

Lorsque vous vous rencontrez, transmettez la bonne nouvelle et communiquez l'espoir les unes aux autres à cause des confirmations et des générosités de l'ancien et immortel Seigneur. Que chacune expose des preuves et des évidences et parle des mystères du royaume afin que le véritable et divin

Esprit imprègne le monde contingent et que les secrets de toutes choses, passées ou futures, deviennent manifestes et resplendissants.

Ô bien-aimées servantes de Dieu ! Ne considérez pas vos capacités et vos mérites présents, mais fixez plutôt vos regards sur les faveurs et les confirmations de la Beauté bénie, parce que sa grâce éternelle fera de la plante insignifiante un arbre béni, transformera le mirage en eau fraîche et en vin, l'atome isolé en essence véritable de l'être, le faible en érudit à l'école de la connaissance. Elle permettra au buisson épineux de fleurir et à la terre noire de produire des jacinthes riches et parfumées. Elle changera la pierre en rubis précieux et remplira les coquillages de la mer de perles brillantes. Elle fera du petit écolier un professeur instruit et permettra au frêle embryon de révéler la réalité de ce vers : "Que le Seigneur soit sanctifié, le plus parfait de tous les créateurs." (8) En vérité, mon Seigneur est puissant envers toutes choses.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

103. Aujourd'hui, le devoir de chacun, homme ou femme, est d'enseigner la cause. En Amérique, les femmes ont surpassé les hommes et ont pris la tête dans ce domaine. Elles se consacrent davantage à guider les peuples du monde, et leurs efforts sont plus grands. Elles sont fortifiées par les grâces et les bénédictions divines. C'est mon espoir qu'en Orient les servantes du Miséricordieux exerceront le même effort, révéleront leurs pouvoirs et manifesteront leurs capacités.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

104. Ô feuille vertueuse, ô enseignante de la cause ! Le temps est venu de parler et de prononcer des discours, d'enseigner et d'affirmer publiquement sa foi. Délie ta langue, expose les vérités et affirme la validité du verset : "L'infiniment Miséricordieux a enseigné le Qur'an." (9) L'Esprit saint s'exprime par l'essence la plus profonde de la langue de l'homme ; l'Esprit de Dieu, qui désire la communion avec l'âme humaine, révèle les vérités ; l'Esprit fidèle écrit et l'Esprit de l'Ancien des jours confirme.

Je jure par cette incomparable Beauté qui est au royaume invisible que lorsque les feuilles délieront leur langue en louange et en glorification du Seigneur d'amour et lorsqu'elles enseigneront la cause du Seigneur bienveillant, les âmes du royaume invisible prêteront l'oreille et s'exclameront avec une joie et une jubilation extrêmes. La gloire soit sur toi et sur chaque servante qui est inébranlable dans l'alliance.

(Extrait d'une tablette non encore traduite.)

105. Ô servante de Dieu !... Les enseignements divins et les conseils les plus efficaces doivent être donnés aux mères. Elles doivent être encouragées et rendues passionnément désireuses d'éduquer leurs enfants, car la mère en est la première éducatrice. C'est elle qui doit, tout au début, nourrir le nouveau-né au sein de la foi de Dieu et de la loi de Dieu afin que l'amour divin entre en lui avec le lait de sa mère et demeure en lui jusqu'à son dernier souffle.

Tant que la mère n'éduquera pas ses enfants et ne les mettra pas sur le vrai

chemin de la vie, l'éducation qu'ils recevront plus tard n'atteindra jamais son plein effet. Il incombe aux Assemblées spirituelles de fournir aux mères un programme bien préparé pour l'éducation des enfants, montrant comment, depuis la plus tendre enfance, il faut veiller sur eux et les instruire. Ces instructions doivent servir de guide à chaque mère afin qu'elles élèvent et instruisent leurs enfants conformément aux enseignements.

(" Sélections des écrits d'Abdu'l-Bahà ", M.E.B. édition 1983, p. 137.)

106. ...nous ne devons pas établir de distinction entre les individus formant la famille humaine. Aucune âme ne doit être considérée comme stérile ou dépourvue. Notre devoir consiste à éduquer les âmes pour que le soleil des bienfaits de Dieu y rayonne, et cela est possible par le pouvoir de l'unité du genre humain. Plus on exprimera d'amour et plus le pouvoir de l'unité sera fort entre les hommes, plus grands seront ce reflet et cette révélation car l'amour est le plus grand don de Dieu. L'amour est la source de tous les bienfaits de Dieu. Jusqu'à ce que l'amour prenne possession du cœur, aucune autre bonté divine ne peut s'y révéler.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US édition p. 15.)

107. En bref, le postulat de la supériorité de l'homme continuera d'être déprimant pour l'ambition de la femme, car c'est comme si son accession à l'égalité était rendue impossible par la création ; l'aspiration de la femme à l'épanouissement sera tenue en échec et elle se laissera aller au désespoir. Au contraire, nous devons déclarer que sa capacité est égale et même plus grande que celle de l'homme. Ceci lui insufflera de l'espoir et de l'ambition, et ses possibilités de progrès croîtront constamment. On ne doit pas lui dire ou lui enseigner qu'elle est plus faible et inférieure en capacité et en qualification. Si l'on dit à un élève que son intelligence est moindre que celle de ses condisciples, ce sera un très grand désavantage et une entrave à son progrès. On doit l'encourager à progresser en lui disant : "Vous êtes extrêmement capable et si vous faites un effort vous parviendrez au plus haut degré."

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, pp. 76-77.)

108. En bref, le but est le suivant : que si la femme est parfaitement éduquée et ses droits garantis, elle atteindra la capacité d'accomplissements merveilleux et elle prouvera qu'elle est l'égale de l'homme. Elle est la collègue de l'homme, son complément et sa compagne.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US. Edition, p. 136.)

109. Les réalités des choses ont été révélées en ce siècle radieux, et ce qui est vrai doit monter à la surface. Parmi ces réalités se trouve le principe de l'égalité de l'homme et de la femme : droits et prérogatives égaux en toutes choses ayant trait à l'humanité. Bahà'u'llàh a déclaré cette réalité il y a plus de cinquante ans. Mais bien que ce principe d'égalité soit vrai, il est également vrai que la femme doit prouver sa capacité et ses aptitudes, et mettre en évidence cette égalité. Elle doit devenir compétente dans les sciences et les arts et prouver par ses accomplissements que ses aptitudes et ses facultés étaient seulement

latentes. Les démonstrations de force comme celles qui se produisent en Angleterre ne sont ni convenables ni efficaces pour la cause de la femme et de l'égalité. La femme doit spécialement vouer ses énergies et ses aptitudes aux sciences industrielles et agricoles, cherchant à assister le genre humain en ce qui est le plus nécessaire. Par ce moyen, elle démontrera sa capacité et assurera la reconnaissance de l'égalité dans l'équation économique et sociale. A coup sûr, Dieu la confirmera dans ses efforts et ses entreprises, car dans ce siècle de rayonnement, Bahà'u'llàh a proclamé la réalité de l'unité du monde et a annoncé que toutes les nations, peuples et races sont un.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US édition pp. 283-284.)

110. L'égalité des sexes sera réalisée en proportion des occasions croissantes offertes aux femmes en cette époque, car l'homme et la femme sont tous deux, et à égalité, les bénéficiaires des forces et des dons venant de Dieu, le Créateur. Dans son dessein parfait, Dieu n'a pas ordonné de différence entre l'homme et la femme.

(" The Promulgation of Universal Peace ", 1982 US édition, p. 300.)

111. La femme doit s'efforcer d'atteindre une plus grande perfection afin d'être l'égale de l'homme dans tous les domaines, de progresser partout où elle était en retard. Ainsi l'homme sera obligé de reconnaître l'égalité de ses capacités et de ses connaissances.

En Europe les femmes ont progressé davantage qu'en Orient, mais il y a encore beaucoup à faire ! Quand les étudiants arrivent au terme de l'année scolaire, ils subissent un examen qui détermine les connaissances et les capacités de chacun. Il en sera ainsi de la femme ; ses actes montreront son pouvoir, il ne sera plus nécessaire de le proclamer par des mots.

C'est mon espoir de voir les femmes d'Orient, aussi bien que leurs sœurs d'Occident, progresser rapidement jusqu'à ce que l'humanité atteigne à la perfection.

La générosité de Dieu s'étend à tous et donne à tous la force de progresser. Lorsque les hommes reconnaîtront l'égalité des femmes, elles ne devront plus lutter pour leurs droits ! Un des principes de Bahà'u'llàh est l'égalité des sexes. Les femmes doivent s'efforcer d'acquérir la force spirituelle et de s'élever dans les vertus de sagesse et de sainteté jusqu'à ce que leurs efforts réussissent à amener l'unité du genre humain. C'est avec un enthousiasme brûlant qu'elles doivent répandre les enseignements de Bahà'u'llàh parmi les peuples afin que la lumière radieuse de la bonté divine puisse envelopper les âmes de toutes les nations du monde

(" Causeries d'Abdu'l-Bahà à Paris ", M.E.B. édition 1971 pp. 217-218.)

Extraits de lettres écrites par le Gardien

112. En ce qui concerne la position des femmes bahà'ïes en Inde et en Birmanie et leur future collaboration avec les hommes dans les travaux administratifs de la cause, je sens que le temps est venu de donner à ces femmes, qui se sont déjà conformées à la coutume indienne et birmane en abandonnant le voile, non seulement le droit de vote lors des élections de

leurs représentants locaux et nationaux mais aussi, pour elles-mêmes, l'éligibilité en tant que membres des Assemblées bahà'ies locales ou nationales et ceci partout en Inde et en Birmanie.

Cette étape bien définie et de la plus haute importance, devrait cependant être franchie avec les plus grands soins, précautions, prudence et réflexion. Il faut particulièrement tenir compte de leurs capacités et de leurs connaissances actuelles et ce ne sont que les plus qualifiés, hommes ou femmes, indépendamment de leur rang social, qui devraient être élus à la fonction, pleine de responsabilités, de membre d'une Assemblée bahà'ie. Cette décision capitale, j'en suis sûr, sera un stimulant pour les femmes bahà'ies dans toute l'Inde et la Birmanie. Elles s'activeront maintenant, je l'espère, à donner le meilleur d'elles-mêmes afin d'acquérir une meilleure et plus profonde connaissance de la cause, à participer plus activement et systématiquement aux affaires générales du mouvement, à prouver que dans tous les domaines elles sont éclairées, qu'elles sont des collaboratrices responsables et efficaces des hommes dans leur tâche commune, qui est de faire progresser la cause dans leur pays. Puissent-elles réaliser pleinement l'importance de leurs responsabilités actuelles, puissent-elles tout faire pour justifier les grands espoirs que nous nourrissons pour leur avenir et puissent-elles, dans tous les domaines, se montrer dignes de la noble mission que le monde bahà'î leur confie.

(27 décembre 1923 à une Assemblée spirituelle nationale.)

113. Tous les droits ont été accordés à la femme bahà'ie habitant la Perse, berceau de la foi, afin qu'elle participe comme membre aux Assemblées spirituelles locales et nationale. Ainsi aura disparu le dernier obstacle à la jouissance de la complète égalité des droits dans la conduite des affaires administratives de la communauté bahà'ie persane.

(Avril 1954 " Messages to the bahà'î World ", 1971 US. Edition, p. 65.)

114. Un des vœux les plus chers d'un cœur aimant et ardent en ce moment crucial de l'histoire de la foi de Bahà'u'llàh sur le continent américain est que les membres de cette communauté (américaine), hommes et femmes, de tous âges, races ou origines, bien que limités en expérience, en capacités et en connaissances, puissent se lever comme un seul homme et saisir à deux mains les possibilités qui s'offrent maintenant à eux par la dispensation d'une providence toujours attentive, toujours secourable et qu'ils puissent ainsi donner un formidable élan aux forces guidant mystérieusement cette croisade récemment lancée, indescriptiblement puissante et enveloppant le monde.

(28 juillet 1954, " Citadel of Faith ", 1980 US. Edition, p. 132.)

Extraits de lettres écrites par la Maison Universelle de Justice

115. Concernant le problème soulevé par votre lettre... que le mouvement de libération de la femme en... prend des positions extrêmes qui influencent d'impressionnables jeunes femmes bahà'ies, nous croyons qu'il serait utile que votre Assemblée fasse ressortir la position unique que les femmes occupent comme membres de la foi bahà'ie, et en particulier par leur participation aux

affaires administratives de la foi à l'échelon local ou national.

(9 avril 1971 à une Assemblée spirituelle nationale.)

116. 'Abdu'l-Bahà a fait remarquer que : "Parmi les miracles qui distinguent cette dispensation sacrée, il y a ceci : que les femmes ont fait montre de plus d'audace que les hommes lorsqu'elles ont rejoint les rangs de la foi." Shoghi Effendi a d'autre part déclaré que cette "audace" doit, au fil du temps, "se manifester d'une manière plus convaincante et remporter des victoires plus sensationnelles que celles remportées jusqu'ici." Bien que, de toute évidence, le monde bahà'î soit tenu d'encourager et de stimuler le rôle vital de la femme dans la communauté bahà'ie, comme dans la société en général, le plan de cinq ans fait spécifiquement appel à quatre-vingts Assemblées spirituelles nationales afin d'organiser les activités bahà'ies pour les femmes.

Dans le courant de cette année, nommée "Année internationale de la femme" en tant qu'activité mondiale des Nations-Unies, les bahà'îs, en particulier dans ces quatre-vingts communautés nationales, devraient jeter les bases, puis mettre en œuvre des programmes qui stimuleront et encourageront l'égalité et entière participation des femmes dans tous les aspects de la vie de la communauté bahà'ie, de telle sorte que par leurs accomplissements, les amis démontreront l'excellence de la cause de Dieu dans ce domaine des efforts humains.

(25 mai 1975 à toutes les Assemblées spirituelles nationales.)

117. Faisons particulièrement appel aux femmes bahà'ies dont les capacités, dans de nombreux pays, sont loin d'être utilisées et, dont les possibilités de servir la cause sont si grandes, de se lever et de démontrer la part importante qu'elles ont à prendre dans tous les domaines du service de la foi. (Téléx du 24 mars 1977 à toutes les Assemblées spirituelles nationales.)

118. La jeunesse a longtemps été en première ligne dans le travail d'enseignement et maintenant nos cœurs se réjouissent de voir les femmes consacrer leurs services à la vie de la communauté bahà'ie dans de nombreux pays où leurs capacités restaient largement inemployées. (Ridvàn 1978.)

119. Au cœur de toutes les activités, la vie spirituelle, intellectuelle et communautaire des croyants doit être développée et entretenue. Ceci requiert la poursuite vigoureuse du développement des Assemblées spirituelles locales afin que celles-ci puissent exercer leur influence bénéfique et leur rôle de guide dans la vie des communautés bahà'ies.

Il faut également entretenir une plus grande compréhension de la vie familiale bahà'ie ainsi que l'éducation bahà'ie des enfants comprenant des classes régulières bahà'ies et, si nécessaire, établir des écoles assurant l'éducation élémentaire. Il faut encourager la jeunesse bahà'ie à étudier et à servir, les femmes bahà'ies à exercer pleinement leurs privilèges et leurs responsabilités dans le travail de la communauté. Puissent-elles rendre témoignage à la mémoire de la plus sainte Feuille, l'héroïne immortelle de la dispensation bahà'ie, alors que nous approchons

du cinquantième anniversaire de sa mort.

(Naw-Ruz 1979.)

120. Actuellement, l'égalité des hommes et des femmes n'est pas appliquée universellement. Dans les régions où, traditionnellement, l'inégalité des sexes retarde le progrès des femmes, nous devons prendre les devants en pratiquant les principes bahà'is. Les femmes et les filles bahà'ies doivent être encouragées à prendre part aux activités sociales, spirituelles et administratives de leurs communautés.

(Ridvàn 1984.)

121. Demander aux communautés bahà'ies locales et nationales de parrainer des activités très étendues qui attireront l'attention de personnes de toutes les couches sociales sur différents thèmes touchant à la paix, comme par exemple : le rôle des femmes,...

(23 janvier 1985, à toutes les Assemblées spirituelles nationales.)

Extraits de lettres écrites de la part de la Maison Universelle de Justice

122. La Maison de Justice considère que la nécessité d'éduquer et de guider les femmes dans leur première responsabilité de mères, est une excellente occasion d'organiser des activités pour les femmes. Vos efforts devraient se concentrer sur l'aide à leur apporter dans leur fonction d'éducatrices de la nouvelle génération !

(29 février 1984 à une Assemblée spirituelle nationale.)

123. Le principe de l'égalité des hommes et des femmes, tout comme les autres enseignements de la foi, peut être effectivement et universellement établi parmi les amis s'il est suivi conjointement avec tous les autres aspects de la vie bahà'ie.

Le changement est un processus d'évolution qui requiert de la patience envers soi-même et envers les autres. Une éducation affectueuse et le temps qui mûrira chez les croyants leurs connaissances des principes de la foi, feront que, graduellement, des attitudes traditionnelles bien enracinées disparaîtront et que progressivement ils conformeront leur vie à ces enseignements unifiants de la cause.

(25 juillet 1984 à un croyant.)

VI. NOTES

Notes de la Maison Universelle de Justice

(1) D'après d'autres extraits, il est clair que la conception bahà'ie de l'égalité implique la complémentarité et non l'uniformité avec les hommes.

(2) Cette tablette fut adressée à une femme, Mme Pocahontas de Washington. Selon Fàdil Mázandaràni, c'est une dame noire qui la reçut. (Voir "Tàrikh-i-Zuhùru'l-Haq", volume VIII, 2e partie, p. 1209 - (Tihràn : Bahà'ì Publishing Trust, 132 B.E.) D'autres informations provenant des Archives de l'Assemblée spirituelle nationale des Etats-Unis indiquent que Mr. Louis Gregory, dans une histoire de la communauté bahà'ie D.C. de

Washington, cite le nom d'une bahà'ie noire, Mme Pocahontas Pope, qui est très probablement la même personne. Mrs. Pope connut la foi bahà'ie par Alma et Fanny Knobloch ainsi que par Joseph et Pauline Hannen. Il n'y a pour l'instant aucune autre information concernant Mrs. Pope.

(3) Cet avis fut adressé aux femmes bahà'ies d'Iran à cette époque. D'après d'autres tablettes, il est clair que, en principe, les femmes sont encouragées à prendre part à tous les aspects de la vie en société.

(4) D'après d'autres extraits, il est évident que la limitation pour les hommes ne s'applique qu'à la Maison Universelle de Justice et non aux maisons de justice locales et nationales.

(5) L'école Tàrbiyat, Tihràn, Perse.

(6) Ce passage apparaît dans la présente compilation, p. 41 dernier paragraphe.

(7) Qur'àn 49:13.

(8) Qur'àn 23:14.

(9) Qur'àn 55:2.

Notes de l'éditeur

(10) Par politique il faut entendre l'art de gérer les affaires humaines au mieux des intérêts de la race humaine tout entière, et non, politique politicienne ou partisane. Il faut cependant, suivant le contexte, envisager le rôle de la femme en général, dans une société future.

(11) Maisons de justice locales qui remplaceront dans le futur les Assemblées spirituelles locales.

(12) mutatis mutandis

VII. BIBLIOGRAPHIE

Bahà'u'llàh : "Paroles cachées" - M.E.B. édition 1977.

Bahà'u'llàh : "Tablets of Bahà'u'llàh revealed after the Kitàb-i-Aqdas"
Haifa : Bahà'ì World Center, 1978.

'Abdu'l-Bahà : "Sélections des écrits d'"Abdu'l-Bahà" - M.E.B. 1983.

'Abdu'l-Bahà : " The Promulgation of Universal Peace ", - Wilmette, Bahà'ì Publishing Trust, 1982.

'Abdu'l-Bahà : "Causeries d'"Abdu'l-Bahà à Paris". - M.E.B. édition 1971

'Abdu'l-Bahà : "Paris Talks", - 1961 U.K. édition, Bahà'ì Publishing Trust.

'Abdu'l-Bahà : "'Abdu'l-Bahà in London". - London Bahà'ì Publishing Trust, 1982.

Shoghi Effendi : "Messages to the Bahà'ì World, 1950-1957." Wilmette, Bahà'ì Publishing Trust, 1980.

Shoghi Effendi : "Citadel of Faith" - Wilmette, Bahà'ì Publishing Trust,
1980.

"la Vie familiale" : Compilation de la Maison Universelle de Justice, M.E.B.
édition 1982.

"l'Education bahà'ie" : Compilation de la Maison Universelle de Justice -
M.E.B. édition 1983 et 1978.

"Abdu'l-Bahà on Divine Philosophy" - compiled by Isabel F. Chamberlain,
Boston, The Tudor Press, 1917.

Esslemont, John Ebenezer. "Bahà'u'llàh et l'Ere nouvelle" - M.E.B. édition
1982.

Maison d'Editions Bahà'ies
205 rue du Trône
1050 Bruxelles
D 1986 / 1547 / 7

— LA FEMME